

Connecter les énergies d'avenir



Renforcement d'un DN100 par la pose d'un DN150 entre
Heidolsheim et Marckolsheim (67)

Demande d'Autorisation Préfectorale
de transport de gaz avec enquête publique

N° AP – AUD – 0161
Février 2021

Pièce 7 : Mémoire exposant les capacités techniques
économiques et financières du pétitionnaire

PREAMBULE

Les éléments figurant dans le rapport d'activité et de développement durable de GRTgaz répondent aux exigences de la réglementation.

En effet le mémoire exposant les capacités techniques, économiques et financières du pétitionnaire mentionné à l'article R. 555-8-2° du code de l'environnement doit comporter :

« Un mémoire exposant les capacités techniques, économiques et financières du pétitionnaire. Ce mémoire comporte une description des moyens dont le pétitionnaire dispose ou qu'il s'engage à mettre en œuvre en termes d'organisation, de personnels et de matériels »

Ce rapport d'activité contient également la présentation des trois derniers bilans et compte de résultats répondant ainsi aux dispositions de l'article R. 555-9-5°.

-ooOoo-



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRAFINANCIÈRE

2019



Sommaire

Déclaration de performance
extrafinancière de GRTgaz

1.

GRTgaz: un transporteur gazier français contribuant à la sécurité énergétique et engagé dans les solutions énergétiques d'avenir
Page. 4

- 1.1. Nos chiffres clés 2019
- 1.2. Nos missions
 - 1.2.1. Un opérateur de référence du transport de gaz
 - 1.2.2. Un opérateur aux missions encadrées
 - 1.2.3. Des missions de service public envers l'État français
- 1.3. Nos clients et leurs attentes
- 1.4. Notre gouvernance
- 1.5. Nos défis
- 1.6. Nos réponses stratégiques
 - 1.6.1. Notre démarche
 - 1.6.2. Le Centre de recherche et d'innovation pour l'énergie (RICE)
- 1.7. Notre modèle d'affaires

2.

La responsabilité sociétale de GRTgaz
Page. 16

- 2.1. Les engagements de GRTgaz en matière de RSE
- 2.2. Les principaux risques extrafinanciers de GRTgaz
- 2.3. La performance extrafinancière de GRTgaz

3.

La sécurité, l'efficacité et l'éthique au cœur de l'activité de transporteur de GRTgaz
Page. 22

- 3.1. Un opérateur veillant à la sécurité du réseau et des personnes
 - 3.1.1. La sécurité industrielle et la santé-sécurité des collaborateurs et des prestataires
 - 3.1.2. La sécurité des systèmes d'information
- 3.2. Un opérateur efficace pour assurer la pérennité du réseau
- 3.3. Un opérateur de transport indépendant et éthique

4.

GRTgaz, un acteur engagé dans la transition énergétique
Page. 28

- 4.1. La limitation des impacts environnementaux de GRTgaz
 - 4.1.1. La réduction de l'empreinte carbone de GRTgaz
 - 4.1.2. Valorisation des déchets et protection de la biodiversité
- 4.2. L'innovation et l'accompagnement des filières au centre des initiatives de GRTgaz pour la transition énergétique
 - 4.2.1. GRTgaz, un acteur engagé de la filière mobilité gaz
 - 4.2.2. GRTgaz, un acteur engagé dans le développement du biométhane
 - 4.2.3. Économie circulaire et nouveaux gaz
 - 4.2.4. GRTgaz, moteur du développement de l'hydrogène
 - 4.2.5. Des réseaux énergétiques intelligents
 - 4.2.6. Open innovation

5.

Un développement en concertation avec les parties prenantes
Page. 41

- 5.1. Intégration et acceptabilité des ouvrages à l'échelle des territoires en concertation avec les acteurs locaux
- 5.2. Une politique sociale responsable
 - 5.2.1. Handicap
 - 5.2.2. Égalité hommes-femmes
 - 5.2.3. Promotion de la diversité au sein de l'entreprise
 - 5.2.4. Engagement de GRTgaz pour l'alternance
 - 5.2.5. Plan d'action consécutif aux résultats du baromètre social de 2018
 - 5.2.6. Les relations sociales en 2019
- 5.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients
 - 5.3.1. Une concertation permanente entre les gestionnaires de réseaux de transport et les acteurs du marché: «Concertation Gaz»
 - 5.3.2. Un réseau de transport au service de la satisfaction clients
- 5.4. Une relation pérenne avec les fournisseurs

- 5.4.1. Les Business Reviews: un outil de pilotage de la relation avec les fournisseurs stratégiques de GRTgaz, depuis 2015
- 5.4.2. Le baromètre fournisseurs: un outil de mesure de la qualité de la relation de GRTgaz avec ses fournisseurs
- 5.4.3. Les engagements responsables de la politique achats de GRTgaz
- 5.5. Promotion de l'image du gaz auprès des parties prenantes
 - 5.5.1. Mesurer la perception du rôle du gaz et la place de GRTgaz dans la transition énergétique auprès des décideurs territoriaux
 - 5.5.2. Promotion des gaz verts
 - 5.5.3. Salon des maires et des collectivités locales: la toute première publicité organique pour sensibiliser les acteurs des territoires aux défis environnementaux
 - 5.5.4. Présence médiatique de GRTgaz
- 5.6. Le Conseil des parties prenantes
- 5.7. Des partenariats et mécénats au service de notre stratégie et de notre écosystème

6.

Table de correspondance des enjeux à risques et des opportunités de GRTgaz dans la DPEF
Page. 48

7.

Annexe méthodologique
Page. 49

8.

Rapport de l'organisme tiers indépendant
Page. 50

GRTgaz: un transporteur gazier français contribuant à la sécurité énergétique et engagé dans les solutions énergétiques d'avenir

1.1. Nos chiffres clés 2019

Un opérateur majeur d'actifs industriels: conçoit, développe, entretient et exploite 85 % du réseau français.



32 527 km
de canalisations



95 % des consommations nationales



Un réseau interconnecté aux réseaux européens et aux terminaux méthaniers, à **90 % en zone rurale**



701,9 TWh transportés

26 
stations de compression en France

1,886 Md€
de chiffre d'affaires
(données consolidées normes IFRS, hors Elengy)

414 M€
d'investissements en 2019

3 202
collaborateurs

Un tiers de confiance

GRTgaz est au cœur du fonctionnement du marché du gaz: fonctionnement de la zone de marché unique « TRF », mise à disposition des données, bilan gaz, plan de développement, etc. Son activité est régulée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE): tarifs d'accès fixés, coûts et plans d'investissement validés et des règles de fonctionnement harmonisées entre toutes les infrastructures gazières européennes.

Une mission d'intérêt général inscrite dans un contrat de service public:

- contribuer à la sécurité énergétique de la France et de l'Europe;
- contribuer aux efforts d'efficacité et de sobriété énergétiques, ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants de la France;
- faire preuve d'exemplarité en termes de préservation de l'environnement;
- accompagner le développement des filières de gaz renouvelable.

Un organisateur de marché avec quatre familles de clients:



158 clients expéditeurs de gaz (fournisseurs ou traders d'énergie) vers les clients finaux



19 distributeurs (gestionnaires de réseaux de distribution ou entreprises locales de distribution) raccordés

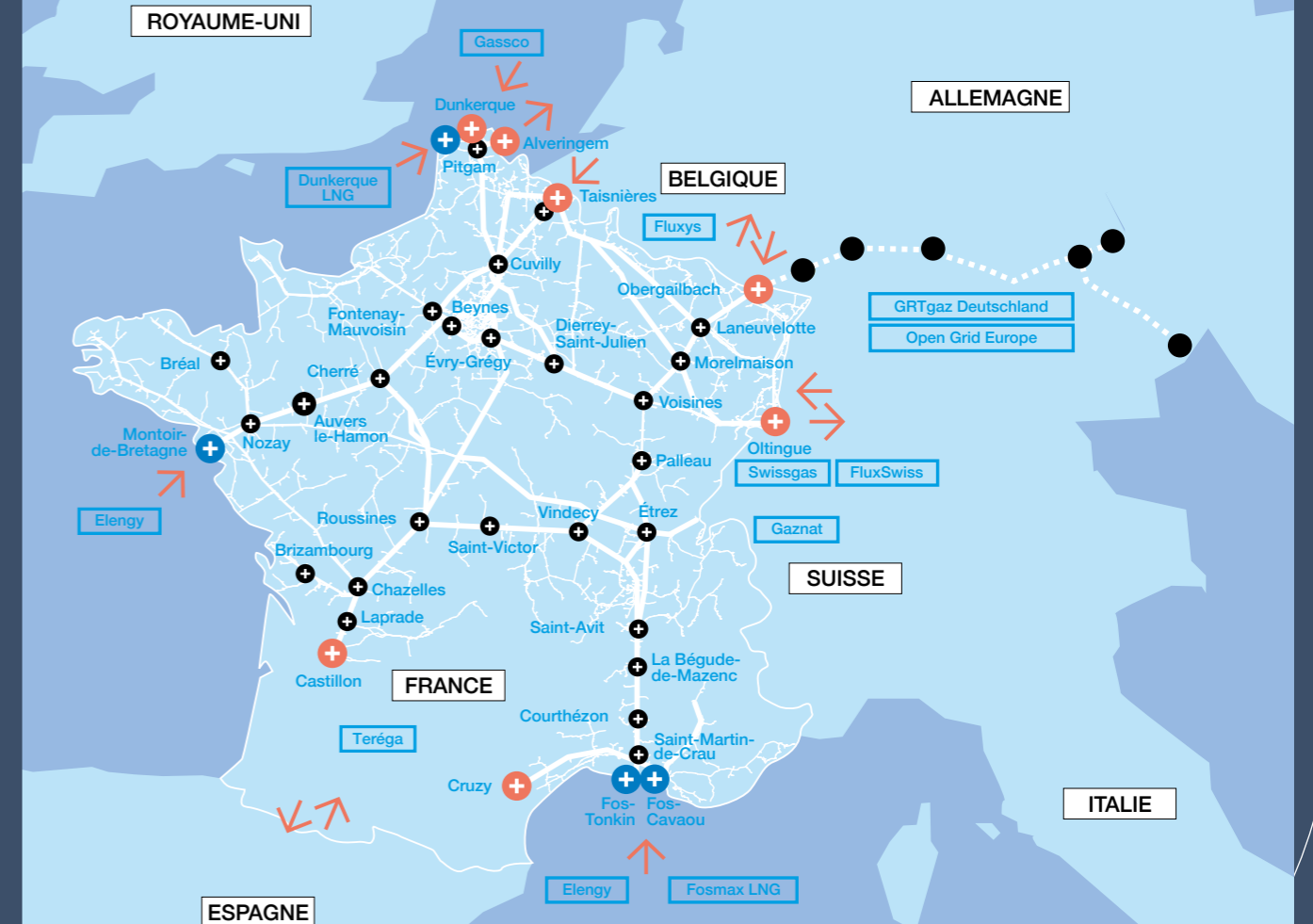


733 industriels actifs, dont 13 centrales de production d'électricité, consommant du gaz naturel

12 

producteurs de biométhane injectent leur production dans le réseau GRTgaz
2 rebours distribution-transport

RÉSEAUX DE TRANSPORT DE GAZ



- Réseau de transport (France)
- - - Réseau de transport (Allemagne)
- + 26 stations de compression (France)
- 6 stations de compression (Allemagne)
- Participation dans Megal (1 161 km de canalisations haute pression)
- 7 interconnexions avec les réseaux adjacents
- 4 interconnexions avec les terminaux méthaniers
- Sens du flux du gaz naturel
- Opérateurs de transport adjacents et terminaux méthaniers

1.2. Nos missions

1.2.1. Un opérateur de référence du transport de gaz

GRTgaz conçoit, développe, entretient et exploite un réseau de transport de gaz implanté sur la majeure partie de la France et interconnecté avec les réseaux des pays voisins. La mission de GRTgaz est d'acheminer le gaz naturel ou renouvelable pour le compte de ses clients expéditeurs vers les consommateurs industriels et distribution publique raccordés à son réseau. Ces infrastructures gazières déployées sur le territoire national comprennent des canalisations enterrées qui véhiculent le gaz, transporté à haute pression, des stations de compression, qui redonnent de l'énergie motrice au gaz, et des postes de livraison qui alimentent les clients finaux. Ce réseau maillé, situé au cœur de l'Europe, est relié aux réseaux de transport norvégien, belge, luxembourgeois, allemand, italien via la Suisse, et espagnol via Teréga (ex-TIGF). Il est connecté aux terminaux méthaniers des façades atlantique et méditerranéenne, et, récemment, de la mer du Nord, qui peuvent recevoir du gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance du monde entier. Il permet ainsi d'accéder à des sources de gaz diversifiées et facilite les échanges de gaz à l'échelle européenne, contribuant au bon fonctionnement du marché, ainsi qu'à la sécurité de l'approvisionnement énergétique des territoires.

Un opérateur aux missions encadrées

GRTgaz exerce une activité régulée sous le contrôle de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). La CRE est garante d'un accès transparent, non discriminatoire et équitable aux infrastructures gazières et contribue à la détermination des règles d'accès :

- Elle fixe les tarifs d'accès au réseau de transport.
 - Elle vérifie l'efficacité des coûts supportés par les utilisateurs du réseau et valide les plans d'investissement nécessaires au bon fonctionnement du marché.
- Les opérateurs de réseaux assurent la continuité du service d'acheminement. Les réseaux sont dimensionnés de façon à garantir l'acheminement du gaz lors de la pointe de consommation. En France, le réseau doit pouvoir faire face à des pointes de froid exceptionnelles (couverture de risque 2 %, jour le plus froid tel qu'il s'en produit deux fois par siècle) et permettre un bon fonctionnement du marché, y compris lors d'apparitions de tensions sur le réseau.

1.2.3. Des missions de service public envers l'État français

En France, le code de l'énergie régit le transport du gaz et prévoit notamment des obligations de service public pour le transporteur de gaz naturel. Le contrat de service public de GRTgaz rappelle l'importance de la sécurité des biens et des personnes et de la garantie de continuité d'alimentation. Il met l'accent sur le rôle de coordination que doit jouer GRTgaz en matière de sécurité d'approvisionnement au sein du marché français mais aussi à l'échelle de l'Europe. Ce document confère aussi à GRTgaz une place stratégique dans la transition énergétique en stipulant notamment le besoin d'accroître la visibilité et le rôle du système gazier. Il souligne la volonté de l'entreprise de développer de nouvelles filières autour des usages du gaz (gaz naturel véhicule et mobilité au gaz), du gaz renouvelable (biométhane, pyrogazéification) et du stockage de l'électricité renouvelable (Power to Gas et hydrogène) pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants. Par ailleurs, le contrat incite GRTgaz à concourir aux efforts en termes de préservation de l'environnement. Les missions de service public de GRTgaz portent également sur la relation avec la clientèle et les parties prenantes. GRTgaz met tout en œuvre pour être un partenaire de confiance avec les nombreuses parties prenantes auxquelles il s'adresse : les consommateurs de gaz alimentés par son réseau, les acteurs du marché de l'énergie (expéditeurs et producteurs) et les acteurs territoriaux (collectivités, entreprises, riverains et société civile).

1.3. Nos clients et leurs attentes

GRTgaz organise le marché du gaz pour ses quatre grandes familles de clients :

- Les 158 expéditeurs (fournisseurs ou traders d'énergie) : GRTgaz achemine et transporte le gaz naturel pour des « expéditeurs de gaz » vers les consommateurs finaux dans les meilleures conditions de sécurité, de coût et de fiabilité.
- Les consommateurs de gaz : les 19 distributeurs et les 733 industriels. GRTgaz les raccorde et/ou les livre en gaz naturel.
- Les producteurs de gaz renouvelables : le développement de la production décentralisée de gaz renouvelables donne l'opportunité à GRTgaz de servir un nombre croissant de producteurs.

JE SUIS UN CLIENT

EXPÉDITEUR

REPÈRES
On compte près de **158** expéditeurs clients de GRTgaz. Ils font transiter **643 TWh** de gaz sur notre réseau, ce qui génère **1 797 M€**, soit **83 %** du CA de GRTgaz (2018).

CE QUE JE VEUX...
« Je veux utiliser le réseau de transport de GRTgaz pour faire transiter mon gaz par la France et/ou pour livrer mes clients. »

MON PROFIL...
Je suis un fournisseur ou un trader d'énergie. Par exemple : 

MES ENJEUX
Un accès au marché du gaz facile, le plus souple possible et au meilleur coût.

MA RELATION AVEC GRTgaz
« Je signe un contrat d'acheminement. GRTgaz me vend des capacités de transport de gaz en MWh. »

LE TOP 3 DE MES ATTENTES VIS-À-VIS DE GRTgaz

- ✓ Des offres et des services simplifiés et adaptés.
- ✓ Des données fiables.
- ✓ Un impact travaux minimal.

JE SUIS UN CLIENT

DISTRIBUTEUR

REPÈRES
On compte **19** distributeurs de gaz naturel clients de GRTgaz. Leur consommation annuelle est de **270 TWh** (2018), soit **60 %** de la consommation totale sur le réseau GRTgaz.

CE QUE JE VEUX...
« Je veux raccorder mon réseau de distribution au réseau de GRTgaz pour alimenter mes clients industriels ou particuliers. »

MON PROFIL...
Je peux être un gestionnaire de réseaux de distribution ou une entreprise locale de distribution. Par exemple : 

MES ENJEUX
Étudier la demande du gaz dans de bonnes conditions de rentabilité et en toute sécurité.

MA RELATION AVEC GRTgaz
« Je signe un contrat d'interface et de raccordement. GRTgaz me vend une prestation de raccordement et me met à disposition des branchements et des postes de livraison. Mais pour moi, c'est avant tout un partenaire en tant qu'opérateur adjocté. »

LE TOP 3 DE MES ATTENTES VIS-À-VIS DE GRTgaz

- ✓ Une continuité d'alimentation journalière, quantitative, en toute sécurité.
- ✓ Une interface fluide entre les réseaux.
- ✓ Des installations performantes au meilleur coût.

JE SUIS UN CLIENT

PRODUCTEUR DE BIOMÉTHANE

REPÈRES
On compte aujourd'hui **12** producteurs de biométhane clients de GRTgaz et ils ont injecté dans le réseau de GRTgaz **105 GWh** de biométhane en 2018 et **200 GWh** en 2019.

CE QUE JE VEUX...
« Je veux injecter le biométhane que je produis dans le réseau de transport de GRTgaz. »

MON PROFIL...
Je peux être un agriculteur ou un industriel qui méthanise mes déchets.

MES ENJEUX
Contribuer au développement de gaz renouvelables mais aussi dynamiser et rentabiliser mon installation agricole ou industrielle grâce à la méthanisation.

MA RELATION AVEC GRTgaz
« Je signe un contrat d'injection et de raccordement. GRTgaz me vend une prestation de raccordement et me met à disposition un poste d'injection. »

LE TOP 3 DE MES ATTENTES VIS-À-VIS DE GRTgaz


- ✓ Une installation performante au meilleur coût.
- ✓ Un accompagnement dans la réalisation de mon projet d'injection.
- ✓ Et au final une valorisation de mon biométhane auprès des consommateurs.

JE SUIS UN CLIENT

INDUSTRIEL

REPÈRES
On compte plus de **740** industriels clients de GRTgaz. Leur consommation annuelle est de **173 TWh** (2018), soit **40 %** de la consommation totale sur le réseau GRTgaz.

CE QUE JE VEUX...
« Je veux me raccorder au réseau de GRTgaz pour approvisionner mes sites en gaz. »

MON PROFIL...
Je suis un industriel utilisant le gaz comme énergie pour ma production. Je produis de l'électricité, des métaux, du verre, du sucre ou des voitures... Par exemple : 

MES ENJEUX
Acheter mes matières premières et produire à moindre coût afin que mes produits soient compétitifs et mon activité rentable.

MA RELATION AVEC GRTgaz
« Je signe un contrat de raccordement. GRTgaz me vend une prestation de raccordement, me met à disposition un poste de livraison et me propose des offres et des services adaptés aux besoins de mon site. »

LE TOP 3 DE MES ATTENTES VIS-À-VIS DE GRTgaz

- ✓ Un approvisionnement continu en gaz (qualité, quantité, L).
- ✓ Une amélioration de la performance énergétique de mon site.
- ✓ Un accompagnement dans les projets de développement et de consommation au gaz.

1.4. Notre gouvernance

Dans un secteur énergétique en pleine mutation, GRTgaz a fait évoluer sa gouvernance pour renforcer son agilité au 1^{er} septembre 2018. Cette nouvelle gouvernance s'appuie sur un comité exécutif resserré, sur la création de cinq Domaines et sur un directeur de la transformation, pour renforcer l'agilité et piloter l'adaptation de l'entreprise aux évolutions du marché de l'énergie.

Les cinq Domaines :

→ Le **Domaine de l'offre** associant système gaz et vision clients qui construit et met en œuvre les offres commerciales.

→ Le **Domaine performance industrielle et technologies nouvelles**, qui pilote les changements découlant des technologies émergentes et digitales au service des orientations

stratégiques de GRTgaz, notamment en matière de transition énergétique.

→ Le **Domaine stratégie, affaires publiques et territoires**, qui structure les réflexions stratégiques, notamment en matière de croissance externe et de transition énergétique, et accompagne leur mise en œuvre, notamment sur les territoires en matière d'influence et de communication.

→ Le **Domaine projets**, qui prend en charge la réalisation des infrastructures gazières du domaine de responsabilités de GRTgaz.

→ Le **Domaine finance, achats et logistique**, qui contribue à la performance de l'entreprise par un pilotage intégré des enjeux financiers et des sujets relatifs aux fournisseurs ou à l'immobilier.

Le conseil d'administration comprend 17 membres, dont 7 femmes

14

administrateurs

sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires

9 représentants du groupe Engie

3 représentants de la Société d'infrastructures gazières

2 administrateurs indépendants

3

administrateurs représentent les salariés

Participent aux séances du conseil d'administration sans voix délibérative : un commissaire du gouvernement français, le directeur général de GRTgaz, un représentant du comité central d'entreprise et le responsable de la conformité (art. L.111-34 du code de l'énergie).

Trois comités consultatifs assistent le conseil d'administration

Le comité des investissements
Il étudie la politique d'investissement et donne un avis global sur les plans d'investissement.

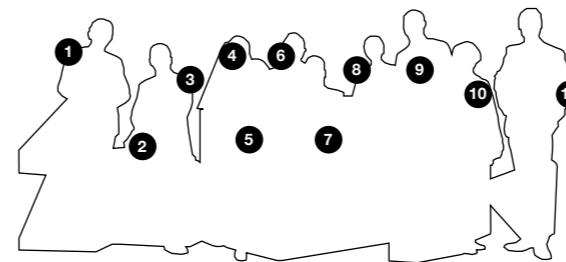
Le comité d'audit
Il s'assure de la pertinence des méthodes comptables, examine et formule un avis sur les comptes et les plans financiers, évalue l'efficacité et la qualité du contrôle interne, examine les risques et les engagements significatifs, notamment au regard des dispositions s'appliquant à un gestionnaire de réseau indépendant.

Le comité des rémunérations et de sélection
Il examine et formule un avis sur la rémunération des administrateurs et du directeur général, ainsi que sur les candidatures à ces mandats.

Le Conseil des parties prenantes

Mis en place en 2016, il réunit un panel de personnalités issues d'horizons divers (industrie, secteur agricole, ONG, spécialistes de l'environnement et de la biodiversité, experts de l'innovation, des évolutions socio-économiques et de l'économie de l'énergie). Le Conseil se tient deux fois par an en présence du directeur général, du secrétaire général et du responsable RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) de GRTgaz.

Les éclairages apportés par le Conseil, complémentaires de ceux de l'interne, nourrissent différentes perspectives d'avenir du point de vue de la société civile, permettent d'obtenir des avis externes sur la raison d'être de l'entreprise et l'exercice de sa responsabilité sociétale, et constituent un aiguillon en faveur de la RSE.



Le Comex

Pour plus d'efficacité, chaque directeur-trice de Domaine est également membre du Comex. Le comité exécutif réunit, autour de Thierry Trouvé, directeur général de GRTgaz :

1 Pierre Duvieusart, directeur général adjoint

2 Benoît Mignard, adjoint au directeur général et responsable du Domaine finance, achats et logistique

3 Pierre Cotin, directeur commercial et responsable du Domaine de l'offre

4 Claude Jochum, directeur de la transformation

5 Virginie Le Foll, directrice juridique

6 Hervé Rambaud, directeur des ressources humaines

7 Jean-François Plaziat, directeur projet

8 Catherine Brun, secrétaire générale, responsable du Domaine stratégie, affaires publiques et territoires

9 Thierry Trouvé, directeur général

10 Anne-Sophie Decaux, directrice technique, responsable du Domaine performance industrielle et technologies nouvelles

11 Olivier Edmont, directeur des opérations



1.5. Nos défis

L'industrie gazière est confrontée à trois grands défis: la décarbonation de l'énergie, la baisse des consommations de gaz grâce aux progrès de l'efficacité énergétique et la digitalisation du système énergétique avec le développement de nouvelles technologies.

Défi n° 1

Vers une décarbonation de l'énergie

L'urgence climatique et environnementale, soulignée, entre autres, par le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) paru en 2019, se reflète dans les objectifs de politique climatique européens et nationaux, qui visent à réduire massivement les émissions d'ici 2050, en cohérence avec l'Accord de Paris.

Ainsi, l'Union européenne envisage désormais d'inscrire dans la loi l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 dans le cadre du «Green Deal». Aux niveaux nationaux, la plupart des pays ont annoncé des objectifs, à l'instar de la France, qui vise «zéro émission nette» en 2050 avec sa stratégie nationale bas-carbone et la nouvelle [loi Énergie et Climat](#). La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), encore

à être publiée, va rythmer le passage à un système énergétique décarboné. Si la consommation de gaz fossile est donc amenée à décroître à long terme, les gaz renouvelables font partie du mix énergétique du futur – ils sont inclus dans la stratégie long terme de la Commission européenne et dans la stratégie nationale bas-carbone française –, car ils permettent de répondre à certains usages difficilement satisfaits par les solutions électriques (comme la mobilité poids lourds longue distance, la mobilité maritime et fluviale, certains usages industriels...) et de compenser le caractère intermittent des énergies renouvelables électriques, tout en offrant des externalités positives sur la réduction des gaz à effet de serre, les pratiques agroécologiques ou encore les problématiques d'aménagement du territoire, d'économie circulaire et de gestion des déchets.

Outre le changement climatique, les pollutions locales –en particulier oxydes d'azote et particules fines– sont une préoccupation croissante, comme le montre la multiplication des annonces d'interdiction future de villes ou de quartiers aux véhicules polluants. Ce contexte peut également favoriser le recours au gaz, puisque les véhicules qui utilisent cette énergie sont classés parmi les moins émetteurs de polluants (niveau «Crit'air 1» en France), tel qu'a pu le confirmer en 2019 l'étude publiée par [IFP Énergies nouvelles \(Ifpen\)](#). Toutes ces

évolutions dessinent un contexte qui poussera les infrastructures gazières à s'adapter et à développer l'intégration des différentes filières de gaz renouvelables produits localement.

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/
www.ifpenergiesnouvelles.fr/

Défi n° 2

Des prévisions de consommation de gaz (naturel ou renouvelable) orientées à la baisse

L'efficacité énergétique est un levier central de la transition énergétique. Quels que soient le scénario étudié ou les études disponibles, les consommations de gaz seront amenées à évoluer à la baisse. L'amplitude de cette baisse à long terme reste à date incertaine, et dépendra tant des visions politiques sur le coût du carbone et les mix énergétiques que du développement des usages performants de ces gaz et de l'aptitude des filières de production de gaz renouvelables à améliorer leur compétitivité et à faire reconnaître et valoriser la valeur des externalités positives. En tout état de cause, GRTgaz doit adapter son outil industriel et poursuivre ses actions de performance et de gestion d'actif afin de maintenir dans le temps son efficacité économique.

Défi n° 3

La digitalisation du système énergétique

Le développement de nouvelles filières est une réalité aujourd'hui avec l'essor du biométhane, gaz renouvelable produit localement à partir des déchets fermentescibles, et le déploiement du gaz et du biogaz carburant dans le transport terrestre et maritime. Et demain, d'autres filières feront partie du paysage telles que le gaz issu de déchets non fermentescibles (pyrogazéification et gazéification hydrothermale), l'hydrogène et le *Power to Gas*, issu des excédents d'électricité éolienne et photovoltaïque.

Ces transformations se traduisent par une décentralisation de la production de gaz qui conduit à repenser le pilotage des réseaux, à concevoir de nouvelles installations et à développer les collaborations entre les producteurs, les consommateurs et les gestionnaires de réseaux. Le Smart Grid (ou réseau intelligent) peut être considéré à ce titre comme le mariage du numérique et des infrastructures énergétiques (électricité et gaz), et, plus globalement, comme la rencontre entre les transitions numérique et énergétique.

1.6. Nos réponses stratégiques

L'innovation, l'adaptation et la maîtrise des coûts seront les mots d'ordre des transformations à venir, afin de relever les défis de long terme et d'assurer la pérennité du système gazier, au service de la transition énergétique, des territoires et des clients.

Dans ce contexte énergétique en forte évolution, GRTgaz s'est doté en 2016 d'un projet d'entreprise, nommé GRTgaz 2020, qui fixe le cap à l'horizon 2020 et inscrit la responsabilité sociétale au cœur de son modèle d'affaires. Ce projet repose sur deux piliers stratégiques essentiels :

→ Être un acteur résolument engagé dans la transition énergétique.

→ Être un leader reconnu des infrastructures gazières en Europe.

GRTgaz 2020 s'est structuré autour de trois domaines qui sont autant de leviers de réussite : les femmes et les hommes de l'entreprise, un business dont la transformation est bien engagée, et des relations solides avec notre écosystème de partenaires français et européens.

Convaincu que l'énergie gaz est appelée à être un vecteur privilégié de la transition énergétique au service des territoires, GRTgaz développe les solutions d'avenir qui placent le réseau de transport de gaz naturel au cœur de cette révolution : « Le réseau des possibles ».

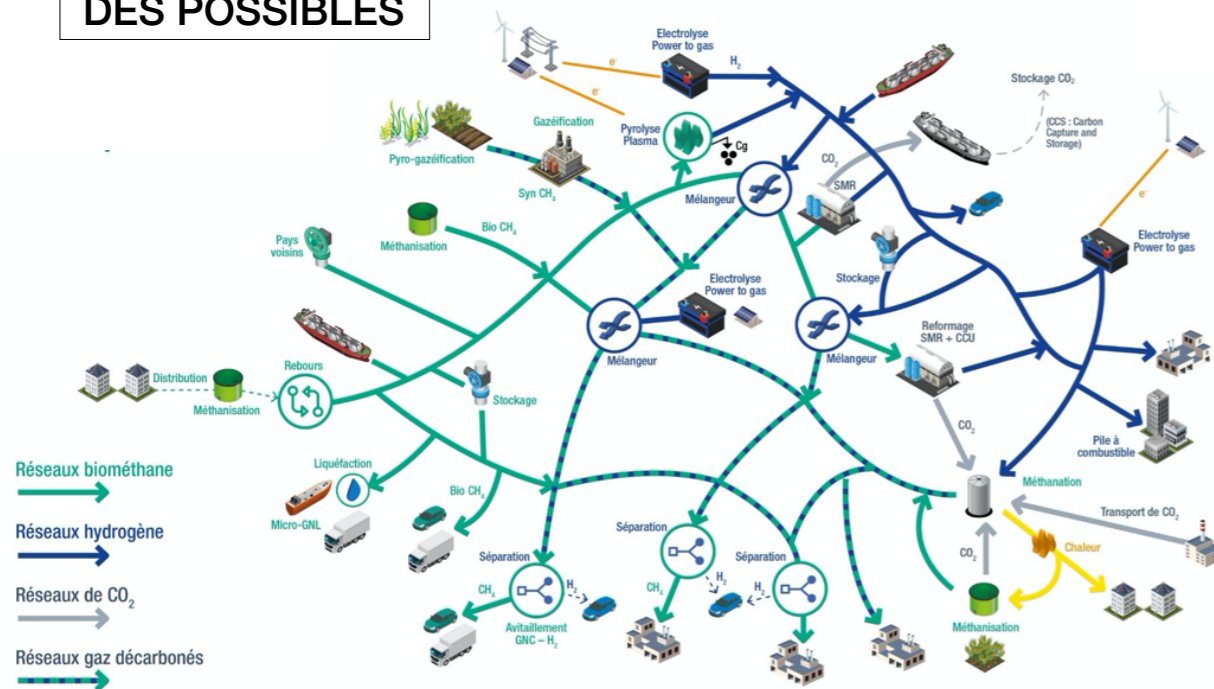
1.6.1. Notre démarche

GRTgaz place le chemin vers la neutralité carbone au cœur de sa stratégie de long terme, et œuvre pour des infrastructures sûres, propres et connectées au service de cet objectif. Ainsi, les projets de raccordement de sites de biométhane ou de stations de GNV et bioGNV se développent. GRTgaz conduit des travaux et s'investit auprès et avec les filières pour favoriser le développement de différentes filières de gaz renouvelables (pyrogazéification, *Power to Gas*...) et leur injection dans les réseaux. En parallèle, GRTgaz accompagne ses clients et les acteurs des territoires dans la prise en compte de ces opportunités pour l'atteinte de leurs objectifs de transition énergétique, de traitement des déchets ou de solutions de mobilité propre.

GRTgaz s'attache également à limiter les impacts environnementaux de ses activités en réduisant notamment ses émissions de méthane. Et afin d'assurer la compétitivité de ses infrastructures dans la durée, des programmes d'optimisation des coûts et de la gestion des actifs à long terme (projet Amélior[®]) sont également mis en œuvre.

Pour préparer un avenir neutre en carbone et les mutations du marché du gaz, GRTgaz mise sur l'innovation et s'est engagé dans une démarche d'internalisation d'activités de R&D, ainsi que d'activités liées au numérique et au digital. GRTgaz prépare par ailleurs de possibles pistes de diversification en support à l'ambition du réseau des possibles.

VISION 2050 LE RÉSEAU DES POSSIBLES



1.6.2. Le centre de recherche et d'innovation pour l'énergie (RICE)

RICE a été créé en 2018. Ce centre est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation dans les domaines des gaz combustibles, des infrastructures gazières et de leur contribution à la transition énergétique. Regroupant plus de 100 chercheurs sur sites, RICE dispose d'un portefeuille de 72 inventions et 488 brevets. Il coopère avec des organismes de recherche internationaux comme le Pipeline Research Council International (PRCI) et le Groupe européen de recherches gazières (Gerg). Il participe à plusieurs pro-

grammes européens de R&D et conduit une politique d'innovation ouverte et collaborative avec des partenaires publics et privés. RICE réalise des prestations sur mesure et pilote des programmes qui contribuent à l'émergence de nouvelles filières dans les domaines des gaz renouvelables, du stockage de l'énergie, du big data et des réseaux intelligents. Treize programmes transverses aux quatre pôles ont été définis pour 2019. RICE est ainsi un acteur contributeur des projets de transition énergétique de GRTgaz dans le biométhane et le GNV, l'hydrogène, le *Power to Gas*, la pyrogazéification et la gazéification hydrothermale, ou encore les Smart Grids.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES ET DE CRÉATION DE VALEURS

1.7. Notre modèle d'affaires

Ressources (2019)

Humaines

- Nombre d'employés (équivalents temps plein) : 3 202
- Nombre d'apprentis : 225

Financières

- Capitaux et dette : 8 457 M€
- Revenus du tarif : 1 780 M€
- Autres revenus : 103 M€

Industrielles

- 32 527 km de canalisations (périmètre France)
- 26 stations de compression
- 9 963 postes de livraison/coupure

Intellectuelles

- RICE : centre de recherche et d'innovation de GRTgaz, 2 sites de R&D en région parisienne

Naturelles

- Bandes de servitude : 90 % des 32 527 km du réseau GRTgaz en France se situent en zone rurale ou forestière
- Air (émissions des compresseurs)
- Près de 10 000 sites pour les postes de livraison et de stations de compression

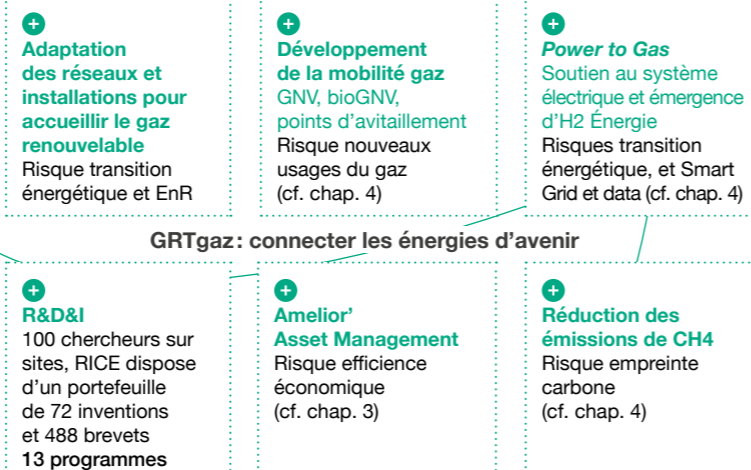
Sociétales

- Fournisseurs : 600 M€ d'achats en France, dont 200 millions auprès des PME
- Nombre de concertations gaz avec le marché : 17
- Nombre d'adhésions, partenariats et mécénats : 255

Nos activités



Un opérateur résolument engagé dans la transition énergétique



Tendances des opérateurs de transport gazier

→ Décroissance des consommations, neutralité carbone et gaz renouvelables, territoires, diversification des mix énergétiques et digitalisation

Notre démarche



Impacts (2019)

Humains

- Entrées en CDI : 160, dont 123 recrutements externes, 151 alternants embauchés
- TF des salariés : 0,9
- TF des prestataires : 4,6

Financiers

- Chiffre d'affaires et EBE : 1 886 M€ et 1 042 M€

Industriels

- Investissements sur le réseau : 414 M€, dont 29 % en environnement et sécurité
- Quantité de gaz transportée sur le réseau : 701,9 TWh
- Nombre de déclarations d'intention de commencement de travaux : 54 400
- Nombre d'accrochages tiers sur ouvrages : 7

Intellectuels

- 72 inventions et 488 brevets (RICE)
- 86 373 heures de formation, 2 519 personnes concernées

Naturels

- Réduction des émissions de méthane par rapport à 2016 : - 57 %
- 484 GWh/j : capacités de biométhane sur le réseau (12 sites raccordés)
- 7 partenariats avec les parcs naturels régionaux pour développer la gestion différenciée des bandes de servitude
- 438 postes zéro phyto
- 40 % des déchets valorisés

Sociétaux

- 28 projets d'avenir lancés sur les territoires depuis 2016
- 98 % des clients satisfaits
- 16 partenariats issus des Challenges Open Innovation depuis 2016
- 1,50 M€ d'achats au secteur protégé

Projet d'entreprise

GRTgaz 2020

- Opérateur résolument engagé dans la transition énergétique
 - Leader des infrastructures gazières en Europe
- Soutenu par le tarif ATR7

Cinq valeurs de transformation → innovation, ouverture, responsabilité, excellence, confiance

La responsabilité sociétale de GRTgaz



2015
Charte d'engagement RSE signée par le directeur général



2017
Plan d'action RSE validé par le conseil d'administration



2017-2018
Réalisation d'une matrice de matérialité et des risques: 16 risques + 6 opportunités



2019
Identification des Objectifs de développement durable et de leurs cibles



2019-2020
Formulation de la raison d'être

2.1. Les engagements de GRTgaz en matière de RSE

GRTgaz s'est formellement engagé dans la responsabilité sociétale en publiant sa charte d'engagement en 2015. Cette charte a été portée au plus haut niveau, signée par le directeur général et publiée sur son site internet. Ce document engage GRTgaz dans trois domaines :

→ **L'économie responsable**, déclinée notamment par la mise en œuvre du code de bonne conduite, l'implication dans la transition énergétique, l'écoute et la satisfaction de nos clients, et les achats responsables.

→ **L'engagement social**, qui se traduit en particulier par l'accent sur la sécurité industrielle, la santé et la sécurité du personnel, ainsi que la diversité.

→ **La préservation de l'environnement** visant à minimiser l'impact environnemental de GRTgaz et à favoriser la biodiversité à proximité de ses installations.

La mise en œuvre de cet engagement s'est traduite formellement en 2017 par l'établissement d'un **plan d'action RSE, validé par le conseil d'administration**.

Ce plan d'action couvre la période 2017-2020 et s'inscrit en cohérence avec le projet d'entreprise GRTgaz 2020. Une analyse de matérialité et des risques extrafinanciers a été réalisée en 2017-2018, qui a permis d'identifier 16 enjeux à risques extrafinanciers et six opportunités décrits dans ce présent rapport. Ces enjeux seront au cœur du pilotage de la performance extrafinancière de GRTgaz.



En 2019, préparation de la raison d'être de GRTgaz

En 2019, GRTgaz a décidé de se saisir de l'opportunité de la loi Pacte pour engager une démarche de définition d'une raison d'être, afin de formuler un cap stratégique de long terme en lien avec les grands enjeux sociétaux, notre contexte stratégique et notre contribution à l'intérêt général. L'année 2019 aura ainsi été l'opportunité d'engager une démarche d'étude et d'intelligence collective associant tant le Conseil des parties prenantes que les managers ou encore des salariés représentant toutes les activités et collèges de l'entreprise. Les matériaux collectés auront pour objectif de proposer en 2020 à l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes ce « futur désirable » et cette boussole pour l'avenir. Cette raison d'être, qui se déclinera dans le futur projet d'entreprise qui sera initié en 2020, sera aussi le point de départ d'une nouvelle grille d'évaluation des actions et engagements de l'entreprise à l'égard de ses parties prenantes.

CHIFFRES CLÉS

En 2018, un exercice collectif a été réalisé pour identifier les Objectifs de développement durable et leurs cibles pour GRTgaz.

GRTgaz a ainsi sélectionné :

→ trois Objectifs de développement durable (ODD) qui sont liés au cœur de métier et qui alimentent les finalités contributives et sociétales de l'entreprise :



→ Et sept Objectifs de développement durable (ODD) qui sont liés à la responsabilité sociétale de GRTgaz dans l'exercice de ses activités :



Une actualisation de la politique RSE en lien avec les cibles de chaque ODD sera mise en œuvre pendant l'année 2020.

2.2. Les principaux risques extrafinanciers de GRTgaz

GRTgaz a réalisé une analyse de matérialité et des risques extrafinanciers en 2017 et 2018 afin d'identifier, en collaboration avec ses parties prenantes internes et externes, notamment son Comex et son Conseil des parties prenantes, ses enjeux à risques sociaux, sociétaux et environnementaux. Cette analyse croisée a permis de construire la matrice de matérialité et des risques extrafinanciers et d'identifier 16 enjeux à risques. Cinq enjeux ont été identifiés comme importants par le Conseil des parties prenantes mais non à risques: les comportements responsables, l'économie

circulaire et le traitement des déchets, la consommation de GRTgaz et son efficacité énergétique, la protection de la biodiversité et l'Open Innovation. Soucieux de l'avis de ses parties prenantes, GRTgaz saisit ces enjeux comme des opportunités pour l'entreprise et publie ces informations dans le présent document. La diversité et l'égalité des chances et, plus largement, la politique sociale de GRTgaz sont également intégrées dans ce document.

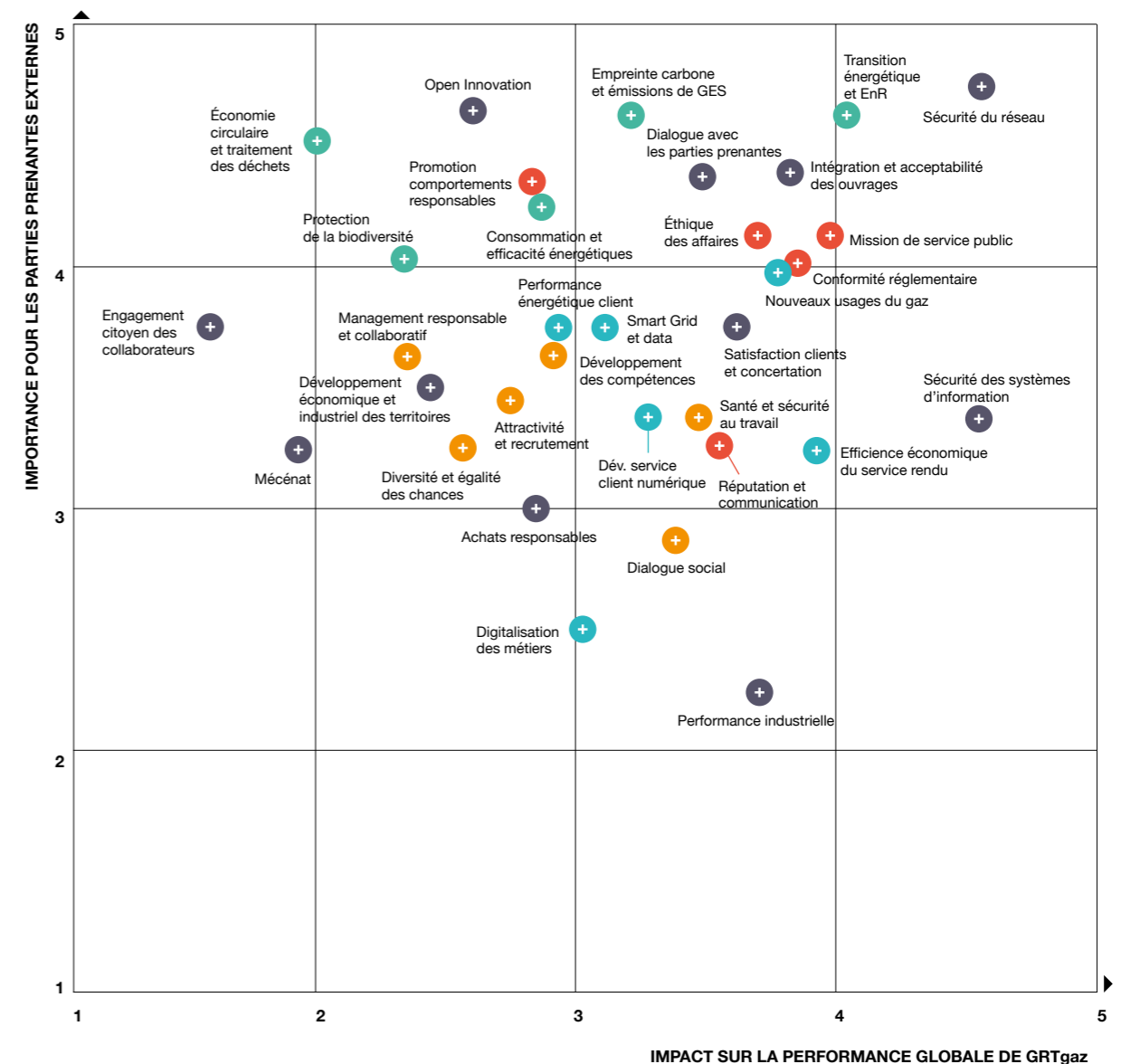
Les enjeux de mission de service public et de comportements responsables sont des enjeux transversaux et seront traités, de ce fait, au travers de l'ensemble des enjeux à risques de la DPEF.

Au total, 11 enjeux à risques sont traités dans ce rapport et 4 opportunités.

11 risques et 4 opportunités	Chapitre DPEF
Risque éthique des affaires	Chapitre 3
Risque sécurité du réseau (risque conformité réglementaire inclus)	
Risque sécurité des SI	
Risque santé et sécurité au travail	
Risque efficacité économique du service rendu	Chapitre 4
Risque empreinte carbone et émissions de GES	
Opportunité consommation et efficacité énergétique	
Risque gestion des déchets	
Opportunité biodiversité	Chapitre 5
Risque transition écologique et énergies renouvelables (risque nouveaux usages du gaz, opportunité économie circulaire et risque Smart Grid et data inclus)	
Risque satisfaction client et concertation (risque développement service client numérique inclus)	
Risque intégration et acceptabilité des ouvrages	
Risque dialogue avec les parties prenantes	
Opportunité Open Innovation	
Opportunité diversité et égalité des chances	

MATRICE DE MATÉRIALITÉ ET DES RISQUES EXTRAFINANCIERS DE GRTGAZ

- + Gouvernance
 - + Environnement
 - + Sociétal
 - + Social
 - + Innovation
- Évaluation des enjeux au regard de quatre risques :
- Risque financier
 - Risque continuité business
 - Risque image et réputation
 - Risque réglementaire



2.3. La performance extrafinancière de GRTgaz

Risques et opportunités	KPIs	2017	2018	2019	Objectifs GRTgaz 2020
Risque éthique des affaires	Nombre de non-conformités significatives aux engagements du code de bonne conduite (CDBC)	0	0	0	Tendre vers zéro
	Nombre d'incidents éthiques	9	5	8	Tendre vers zéro
Risque réputation et communication	% de décideurs territoriaux considérant que le gaz renouvelable a un rôle dans la transition énergétique	ND	ND	80 %	
	% de décideurs territoriaux considérant que GRTgaz est utile à la transition énergétique	ND	ND	74 %	
Risque santé et sécurité au travail	Taux de fréquence des salariés	1,6	0,5	0,9	≤2,4
	Taux de fréquence des entreprises extérieures	6,4	4,4	4,6	≤6
Opportunité diversité et égalité des chances	Taux d'emploi* (travailleurs reconnus comme handicapés)	5,60 %	6 %	6 %	6 %
	Taux de féminisation	24,42 %	25,38 %	25,60 %	Division par trois
	Taux d'alternance	6 %	6,8 %	7,3 %	
Risque empreinte carbone et émissions de GES	Baisse des émissions de méthane versus 2016 (en %)	20 %	45 %	57 %	
Risques transition énergétique et EnR et nouveaux usages du gaz	Nombre de points d'avitaillement GNV publics en service	85	120	162	250 points d'avitaillement
	Capacités de production de biométhane raccordées au réseau en GWh/an	128 GWh/an	250 GWh/an	434 GWh/an pour 12 sites raccordés 2 rebours en service	16 nouveaux sites à raccorder et 5 rebours à réaliser
	Nombre de projets d'avenir lancés sur les territoires	8	18	28	30
Opportunité consommation et efficacité énergétique	Consommation d'énergie de compression de GRTgaz en GWh	2647	2320	2601	
Opportunité biodiversité	Nombre de postes convertis au zéro phyto	180	298	439	450
	Nombre de sites où sont menées des expérimentations de gestion différenciée des bandes de servitude	3	6	7	10

* Pourcentage reflétant notre déclaration Agefiph (prise en compte des achats externes et des majorations pour certains types de contrats et/ou de handicaps).

Risques et opportunités	KPIs	2017	2018	2019	Objectifs GRTgaz 2020
Opportunité économie circulaire et déchets	% de valorisation des déchets	52 %	73 %	42 %	
Risque efficacité économique du service rendu	Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euros par kWh/jour/an)	48 centimes d'euros par kWh/jour/an	47 centimes d'euros par kWh/jour/an	45 centimes d'euros par kWh/jour/an	
Risque développement service client numérique	Taux de disponibilité moyen annuel des portails utilisateurs et des plateformes publiques de données	Taux portail T@ = 99,96 % Taux Smart = 99,93 %	Taux portail T@ = 99,93 % Taux Smart = 99,96 %	Taux portail T@ = 99,75 % Taux Smart = 99,89 %	
Risque Smart Grid et data	% de disponibilité des données sur Open data réseaux énergies (Odré)	99,9 %	99,9 %	99,9 %	
Risque sécurité du réseau et conformité réglementaire	Nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur les canalisations	3	2	7	
Risque sécurité des SI	Nombre d'évènements graves en matière de sécurité informatique	0	0	0	
Risque satisfaction client et concertation	Nombre de réunions de Concertation Gaz	22	15	17	
	% global de satisfaction clients	99 %	96 %	98 %	
Risque intégration et acceptabilité des ouvrages	Nombre de projets actifs faisant l'objet d'un recours en justice	2	2	1	
Risque dialogue avec les parties prenantes	% de satisfaction des fournisseurs (enquête réalisée tous les deux ans)	76 %	76 %	77 %	
	% de répondants au baromètre social recommandant GRTgaz comme un bon employeur (enquête réalisée tous les deux ans)	ND	85 %		Tous les deux ans
Opportunité Open Innovation	% de TPE et PME parmi les nominés aux Challenges Open Innovation	87 %	82 %	83 %	

La sécurité, l'efficacité et l'éthique au cœur de l'activité de transporteur de GRTgaz



7
Incidents sur le réseau liés à des agressions de tiers



0,9
Taux de fréquence des salariés au 13/12/2019. L'objectif assigné par l'actionnaire est atteint depuis 2015



- 5 points
Diminution du taux de fréquence depuis cinq ans



4,6
Taux de fréquence des prestataires au 31/12/2019 (basé sur une estimation pour les heures travaillées)

3.1. Un opérateur veillant à la sécurité du réseau et des personnes

Pour GRTgaz, la sécurité des installations, des salariés et des employés des prestataires constitue un objectif permanent.

3.1.1. La sécurité industrielle et la santé-sécurité des collaborateurs et des prestataires

Les engagements de GRTgaz en matière de sécurité industrielle et de santé-sécurité sont formalisés dans «Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle». Cette politique, signée par l'ensemble des directeurs de GRTgaz, est diffusée auprès des équipes et affichée sur tous les sites. Elle est revue annuellement selon les évolutions susceptibles d'impacter l'entreprise.

En déclinaison de cette politique, un plan d'action pour la période 2018-2019 a été mis en place. Il se décline en quatre axes: renforcer la culture sécurité et tirer les enseignements de nos accidents; maintenir et renforcer le professionnalisme; communiquer en interne et suivre la mise en œuvre de «Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle».

Un système de management et de gouvernance est mis en place à tous les niveaux de l'entreprise pour piloter le risque «sécurité du réseau» et le risque «santé-sécurité au travail»: → **Une revue de direction générale:** une fois par an, présidée par le directeur général et composée de directeurs, cette revue vérifie les résultats du plan d'action, du système de gestion de la sécurité et décide des principales actions à mener pour l'année N+1.

→ **Un point mensuel en Comex,** qui revoit et partage la stratégie de prévention et de maîtrise des risques et des principales actions à mener.

→ **Un comité culture sécurité partagée:** composé de directeurs adjoints, ce comité est force de proposition sur la stratégie et la communication à adopter en matière de sécurité auprès du collège de direction. Il apporte la vision «terrain» et se réunit mensuellement.

→ **Des comités territoriaux⁽¹⁾ de prévention et maîtrise des risques:** ces comités permettent un échange interdirections pour favoriser les remontées d'informations et faciliter la résolution des problématiques pouvant se poser dans les directions. Les participants sont les managers de première et deuxième lignes par territoire. Trois réunions par territoire se déroulent annuellement.

→ **Une revue de performance par métier.**

Le suivi de la mise en œuvre du plan d'action est assuré par chaque direction, qui réalise le suivi des actions, élabore les contrôles internes non financiers associés et prépare un bilan sécurité spécifique pour présentation en revue de performance. La direction prévention et maîtrise des risques (DPMR) établit des bilans d'étapes réguliers, notamment dans les comités territoriaux, en comité culture sécurité partagée et en Comex.

La maîtrise des risques industriels

Le système de gestion de la sécurité de GRTgaz est un système d'amélioration continue de la sécurité industrielle, cadré par la réglementation (arrêté Multifluide⁽²⁾) et structuré par le système de management de GRTgaz.

Sur un plan technique, pour maîtriser le risque d'accident industriel lié au gaz naturel transporté sur les 32527 km de réseau à haute pression, GRTgaz met en œuvre des politiques de prévention, de maintenance et de surveillance régulièrement mises à jour. Un programme décennal 2017-2026 d'inspection de l'ensemble des ouvrages est mis en œuvre afin de maintenir le réseau à un niveau élevé de sécurité. **Chaque année, 10 % du réseau font l'objet d'une inspection approfondie. C'est un critère du contrat d'intéressement 2019 et ce dernier a été atteint.**

Pour GRTgaz, la sécurité des tiers, c'est avant tout prévenir les accidents sur son réseau et réaliser en particulier la surveillance des travaux pour s'assurer que tout chantier de terrassement à proximité de son réseau soit bien connu. GRTgaz consacre d'importantes ressources pour maîtriser les travaux de tiers à proximité de son réseau, principales sources de ce risque industriel. Ce risque est étroitement surveillé au moyen d'un indicateur de suivi des incidents liés à des agressions de tiers (accrochage d'ouvrages lors de travaux de terrassement, par exemple). Le nombre d'accrochages enregistrés est en diminution régulière depuis deux décennies. **Sept incidents liés à des agressions de tiers, dont un avec fuite, ont été enregistrés en 2019 contre 35 incidents en 2000.** Tout en restant à un niveau relativement bas, 2019 a cependant été marquée par une recrudescence de ces incidents par rapport aux trois années précédentes. Cela est notamment lié à une augmentation générale des travaux (+7% par rapport à 2018, dont plus de 20% en Île-de-France). Ainsi, en plus d'actions déjà en cours, d'autres actions complémentaires sont prévues en 2020, ciblées sur certaines typologies de chantiers et de responsables de chantier. Pour ce qui concerne les accrochages de canalisations liés à ses propres



travaux, le plan d'action «zéro accrochage sur maîtrise d'ouvrage de GRTgaz» a permis de progresser notablement. **En 2019, comme en 2018, aucun accrochage pour GRTgaz n'a été enregistré.**

Afin de prévenir tout accident sur les ouvrages enterrés, un guichet unique en ligne, comportant les données des exploitants de réseaux, est destiné à collecter les demandes de travaux de tous ceux qui en ont le projet. Il permet ainsi aux responsables de projet, aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre de notifier leur intention de réaliser des travaux. En réponse, le guichet unique affiche automatiquement les coordonnées des exploitants de réseaux sur les emprises concernées. GRTgaz, informé des travaux, fixe systématiquement un rendez-vous aux entreprises pour délimiter précisément les canalisations et leur remettre les consignes de sécurité à respecter.

Fin 2019, un guichet unique simplifié a été ouvert par l'administration pour les particuliers. GRTgaz contribuera à promouvoir l'usage de ce guichet auprès des particuliers. **Plus de 55400 déclarations d'intention de commencement de travaux ont été traitées en 2019.**

Par ailleurs, en matière de R&D, GRTgaz fait effectuer des travaux de recherche sur les techniques permettant une optimisation de ses activités de maintenance (analyse et réparation des défauts détectés sur les canalisations) et de maîtrise des détecteurs de canalisations avec une aire de test et des détecteurs combinant diverses technologies, afin d'être encore plus précis à l'avenir, en particulier dans des sous-sols encombrés.

La santé et la sécurité des collaborateurs et des prestataires

Deux dispositifs au service de la prévention de la santé-sécurité et de la sécurité des installations sont déployés au sein de GRTgaz: les visites comportementales de sécurité (VCS) et les supervisions techniques (ST).

1. L'organisation de GRTgaz se découpe en quatre territoires: territoire Centre Atlantique, territoire Val de Seine, territoire Nord-Est, territoire Rhône-Méditerranée. 2. Arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz.

**zéro**

incident grave
relevé sur l'ensemble des
systèmes d'information
de GRTgaz (y compris sur
le périmètre des services
essentiels de GRTgaz)

Les VCS s'inscrivent dans la démarche de culture sécurité développée chez GRTgaz. Ces visites individuelles permettent de souligner les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées en mettant en avant des axes de progrès lors des activités quotidiennes, tant d'un point de vue comportemental qu'organisationnel. Elles permettent de renforcer le dialogue entre managers et salariés autour de la perception de la maîtrise des risques dans ces activités. L'objectif fixé par GRTgaz en 2019 était de réaliser 4 100 VCS (soit une VCS minimum par collaborateur et une à deux VCS pour les collaborateurs opérationnels). Ainsi, en 2019, GRTgaz a réalisé 4 193 VCS. GRTgaz maintient par ailleurs un dispositif de coaching des managers à la pratique des VCS.

Les ST, centrées sur les savoir-faire, sont également un outil de dialogue avec les équipes dédiées à la sécurité industrielle. La politique de santé-sécurité et sécurité industrielle passe aussi par la valorisation des résultats et l'implication des équipes en matière de santé et de sécurité industrielle. Le Challenge sécurité partagée a ainsi pour objet de récompenser les départements, qui, tout au long de l'année, s'impliquent dans la prévention et la maîtrise de risques.

GRTgaz place à un même niveau d'exigence la sécurité des entreprises intervenant pour son compte et celle de ses salariés. Cela se traduit notamment par :

- Le calcul mensuel d'un taux de fréquence des entreprises extérieures.
- Le calcul mensuel d'un taux de fréquence global des prestataires et des salariés.
- La participation à l'analyse ou à l'étude des conclusions de chaque événement ayant touché une entreprise prestataire.

Une cérémonie de remise des trophées, organisée conjointement par GRTgaz et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), se tient tous les deux ans pour récompenser les entreprises prestataires de GRTgaz dont les résultats, en matière de sécurité sur les chantiers de GRTgaz, ont été remarquables.

En avril 2020, un séminaire avec les principaux prestataires de GRTgaz sera organisé afin de renforcer l'accompagnement, le partage des bonnes pratiques et la connaissance mutuelle.

3.1.2. La sécurité des systèmes d'information

GRTgaz s'est organisé pour traiter les risques majeurs de sécurité concernant l'intégrité du système d'information. Deux risques majeurs ont été identifiés : la cybersécurité et la protection des données (Règlement général sur la protection des données) des salariés et des clients.

Risque cybersécurité

Le risque cybersécurité est piloté au plus haut niveau de l'entreprise. Un Comex cybersécurité se réunit tous les deux mois et aborde les actualités internes et externes. Le dispositif de GRTgaz en matière de cybersécurité est structuré autour de trois axes : le contrôle interne, la détection des « cybermalveillances » et la sensibilisation. La direction des systèmes d'information élabore un plan annuel pour réaliser des contrôles par échantillonnage sur les différentes activités des systèmes d'information afin de s'assurer de leur sécurité. Le plan des contrôles internes SSI 2020 a été validé en novembre 2019. Le Comex de GRTgaz a également réalisé en 2019 un exercice de crise dédié à la cybersécurité, en coopération avec IBM.

GRTgaz dispose aussi d'un Security Operation Center (centre opérationnel de sécurité) depuis 2014, externalisé chez un spécialiste, qui surveille 24 h/24 7j/7 les événements de sécurité SI, en lien avec les équipes internes d'astreinte et de permanence de la direction des systèmes d'information. Le périmètre surveillé augmente régulièrement et atteint maintenant plus de 600 équipements de sécurité ou serveurs. Le centre opérationnel de sécurité traite en moyenne 3 à 3,5 milliards d'informations par mois. De l'analyse de ces informations découlent des événements et des traitements, leur nombre variant au cours du temps.

Enfin, parce que la prévention passe par la sensibilisation, l'équipe de direction des systèmes d'information de GRTgaz a développé de nombreuses actions de formation à destination des salariés. Dès l'intégration de nouveaux salariés, un e-learning et une session de sensibilisation à la cybersécurité sont déployés. Ainsi, en 2019, 390 nouveaux arrivants ont validé leur e-learning, et 12 sessions de sensibilisation, réunissant 251 participants, ont été réalisées. L'année 2019 a également été marquée par la mise en place des SI Days, des ateliers organisés sur 42 sites de GRTgaz, et par celle du mois de la cybersécurité. Le risque cybersécurité concerne aussi les prestataires externes de GRTgaz. Ainsi, un plan d'assurance sécurité (PAS) contractuel est signé par chaque prestataire à risque.



45 c€/MWh/j/an

Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (47 c€/MWh/j/an en 2018)

Protection des données (RGPD)

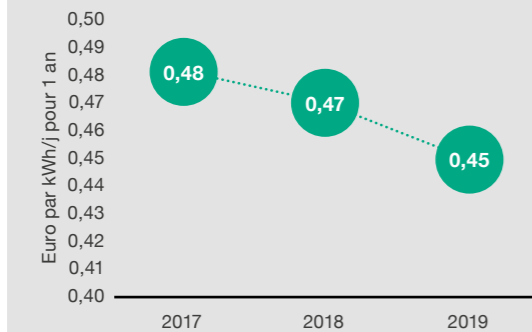
GRTgaz a nommé fin 2018 un Data Privacy Manager (DPM) en charge des questions relatives au Règlement général sur la protection des données (RGPD). La mise en œuvre opérationnelle des mesures répondant à la mise en conformité de GRTgaz au RGPD a été formalisée en 2019 avec, en particulier, les consentements et les droits des personnes concernées, et les notifications des violations de données personnelles. Un e-learning RGPD à deux niveaux a été déployé courant 2019 pour sensibiliser les salariés concernés de GRTgaz. Ils ont été 255 à valider cet e-learning, soit 66 % de la population de GRTgaz à former. L'ambition de GRTgaz est d'augmenter le nombre de salariés en situation tertiaire formés au RGPD, avec un principe de mise à jour des connaissances tous les deux à trois ans.

3.2. Un opérateur efficient pour assurer la pérennité du réseau

L'efficacité économique du service rendu par GRTgaz est essentiellement garantie par le dialogue de régulation avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui reconnaît dans le revenu autorisé à GRTgaz les coûts d'un opérateur efficace⁽³⁾.

L'approbation par la CRE des coûts éligibles à percevoir dans le revenu autorisé ainsi que les incitations à une efficacité

Coûts de GRTgaz pour le service d'accès au marché du gaz



supplémentaire font l'objet d'une négociation pluriannuelle (définition du tarif d'accès des tiers au réseau de transport - ATRT) s'appuyant sur un audit par un tiers des coûts de GRTgaz, sur plusieurs consultations publiques sur les attendus des parties prenantes, et sur des auditions sur les coûts et leurs évolutions. Les consultations publiques et auditions de la CRE assurent une large participation des parties prenantes au processus, et un arbitrage entre le niveau de service rendu par GRTgaz, le respect des engagements du contrat de service public, et une analyse comparant les coûts à recouvrer et les bénéfices attendus pour les parties prenantes au marché du gaz dans son ensemble (concurrence, sécurité d'approvisionnement...). Cet ATRT est *in fine* soumis pour avis au Conseil supérieur de l'énergie⁽⁴⁾ où siègent, là aussi, les parties prenantes liées à l'énergie (Parlement, collectivités territoriales, consommateurs, etc.), avant d'être approuvé par la CRE. Afin d'évaluer l'efficacité économique du service rendu, un indicateur mesurant dans le temps les coûts de la capacité de transport pour accéder au marché du gaz (euro/kWh/j/an : pour disposer de 1 kWh/jour chaque jour pendant 1 an) permet de donner une indication sur l'évolution de l'efficacité du service rendu au marché par GRTgaz.

Sur les trois dernières années, et dans un contexte marqué tendanciellement par la décroissance des consommations, GRTgaz a su maintenir l'efficacité économique de son activité. L'année 2017 a vu la mise à disposition des capacités développées par les investissements des années précédentes pour le raccordement du terminal de Dunkerque (+790 GWh/j au point d'interface transport-terminal méthane de Dunkerque). En 2019, la mise à disposition d'une capacité supplémentaire de +100 GWh/j de la Suisse vers la France, à Oltingue, et de 37 GWh/j de la France vers la Suisse a été réalisée par des optimisations d'usage du réseau avec les opérateurs adjacents (et sans investissements notables supplémentaires), ce qui améliore légèrement ce ratio. La réalisation de raccordements d'installations biométhane reste, pour sa part, d'ampleur encore mesurée, mais montre une forte dynamique appelée à se développer.

3.3. Un opérateur de transport indépendant et éthique

3.3.1. Un opérateur de transport indépendant

En tant qu'opérateur de transport indépendant (ITO) certifié par la CRE, GRTgaz satisfait aux obligations d'indépendance et d'autonomie des gestionnaires de réseaux contrôlés par une entreprise verticalement intégrée (EVI). Le code de bonne



zéro

non-conformité significative aux engagements du code de bonne conduite en 2019



12

incidents éthiques en 2019

conduite, mis à jour en 2017, est approuvé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et constitue l'une des pièces du dossier de certification de GRTgaz en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant.

Cette certification impose à GRTgaz de respecter une équité totale vis-à-vis de tous ses clients expéditeurs, producteurs de biométhane ou consommateurs raccordés au réseau de transport afin de ne pas fausser la concurrence entre fournisseurs de gaz. Un responsable de la conformité veille au respect de ces obligations. Il rend compte régulièrement à la CRE et rédige un rapport annuel sur la mise en œuvre par GRTgaz de son code de bonne conduite et sur le respect des obligations en matière d'indépendance. La synthèse de ce rapport est accessible sur le site internet : www.grtgaz.com.

Chaque direction de GRTgaz est dotée d'un correspondant de code de bonne conduite dont la mission est d'assurer le portage du code de bonne conduite dans sa direction, de piloter le plan d'action annuel et d'en réaliser le bilan. Le respect du code de bonne conduite est évalué dans le cadre d'une enquête de satisfaction annuelle des clients, expéditeurs et industriels. Ainsi, en 2019, 97 % des expéditeurs et 90 % des clients industriels pensaient que GRTgaz est un opérateur indépendant. Au regard des recommandations du responsable de la conformité pour l'année 2019, le suivi de la sensibilisation des salariés aux exigences du code de l'énergie via un e-learning a été renforcé. À fin décembre 2019, 98 % des salariés de GRTgaz avaient suivi l'e-learning de connaissance du code de bonne conduite. Le respect de la 3^e directive gaz est un objectif suivi et intégré dans l'intéressement des salariés : le critère est atteint si les résultats de l'enquête relative au code de bonne conduite sont supérieurs à 90 %.

En 2019, le responsable de la conformité n'a relevé aucune non-conformité significative⁽⁵⁾ au code de bonne conduite.

3.3.2. Un opérateur de transport éthique

GRTgaz travaille depuis début 2017 sur sa mise en conformité avec les obligations issues de la loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin 2. L'objectif premier recherché par GRTgaz est avant tout la prévention des risques éthiques et la mise en place d'un cadre assurant la remontée des incidents et dilemmes éthiques.

Résultats: 12 incidents et dilemmes éthiques remontés par les dispositifs éthiques en 2019 (dont huit incidents éthiques, qui sont principalement des cas de fraude (3), deux comportements sexistes et deux propos déplacés.

Le dispositif éthique de GRTgaz comprend:

→ Un plan d'action « Notre ambition collective pour l'éthique 2018-2020 ».

→ Une charte éthique, rattachée au règlement intérieur et son guide pratique.

→ Des comités éthiques, composés d'un membre de niveau Codir de chaque direction.

→ Un dispositif d'alerte interne (comprenant une boîte mail, des correspondants éthiques et un déontologue) rappelé dans la procédure de recueil des signalements (signée le 28 janvier 2019).

→ Une analyse du risque corruption : une cartographie a été réalisée en mai 2017 et mise à jour en décembre 2018.

→ Un dispositif de contrôle interne (contrôles Income).

→ Des procédures comptables.

→ Un dispositif de formation dédié aux managers et aux salariés les plus exposés au risque corruption. Ceux-ci ont été identifiés via les correspondants éthiques. 160 salariés ont été formés en présentiel entre 2018 et 2019, et 750 salariés ont validé l'e-learning.

→ Un dispositif pour renforcer la prévention éthique avec les fournisseurs et partenaires par la mise en place d'une charte éthique fournisseur et d'une procédure de « due diligence » pour les fournisseurs et parties prenantes les plus à risques au regard des droits humains, santé-sécurité ou encore environnementaux : cette année, 15 fournisseurs sélectionnés parmi les fournisseurs stratégiques ou ayant des activités à risques ou des implantations dans des pays à risques de corruption ont été évalués par un prestataire externe mandaté par GRTgaz (10 en 2018).

3. L'article L.452-1 prévoit que la Commission de régulation de l'énergie (CRE) élabore les tarifs d'utilisation des réseaux de transport de gaz naturel dans le respect des exigences de transparence et de non-discrimination afin de couvrir l'ensemble des coûts supportés par les gestionnaires de réseaux dans la mesure où ces coûts correspondent à ceux d'un gestionnaire de réseau efficace. 4. Décret n° 2006-366 du 27 mars 2006. 5. Le responsable de la conformité constate une situation qui pourrait fragiliser le modèle ITO ou affecter la concurrence loyale entre les clients. Son avis exigera une action correctrice de fond. Il est mis fin sans délai à la situation concernée. Le directeur général et les services de la CRE sont avisés.

GRTgaz, un acteur engagé dans la transition énergétique



Baisse des émissions
de méthane versus 2016
(en %)



- 57 %
sur la trajectoire pour
une division par trois
des émissions de méthane
en 2020 versus 2016

L'entreprise se fixe pour objectif d'être un acteur central de la transition énergétique et de la neutralité carbone en 2050, par la décarbonation du gaz naturel grâce au développement accéléré des gaz renouvelables et à la gestion de ses propres impacts environnementaux liés à ses activités.

4.1. La limitation des impacts environnementaux de GRTgaz

Les engagements de GRTgaz en matière de maîtrise de l'environnement sont définis par la charte RSE et renforcés par des indicateurs de performance inscrits dans le plan d'action RSE tout comme dans le projet d'entreprise GRTgaz 2020.

4.1.1. La réduction de l'empreinte carbone de GRTgaz

Pour transporter chaque jour le gaz de ses clients à destination des 4500 points de livraison raccordés à son réseau, GRTgaz consomme de l'énergie.

L'entreprise a formalisé, dans sa politique énergie et dans GRTgaz 2020, ses objectifs en matière de réduction des consommations d'énergie et de son empreinte carbone :

- Réduction des émissions de méthane du réseau.
- Réduction de la consommation d'énergie motrice.
- Réduction des consommations en énergie des usages tertiaires.

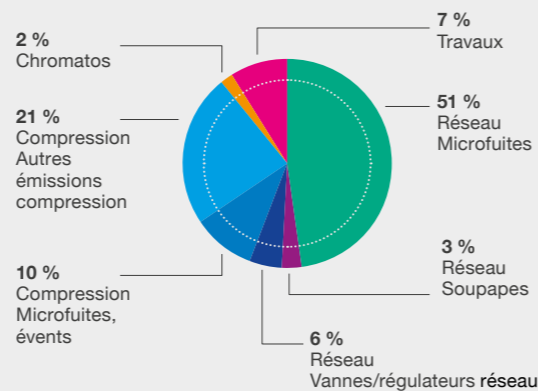
Chaque objectif est piloté par un comité : un comité réseau étanche (émissions de méthane), un comité compression (énergie motrice) et un comité énergie tertiaire, l'ensemble étant suivi dans le cadre d'un directoire « Énergie ».

Réduire les émissions de méthane (60 % des GES de l'entreprise) : une ambition de division par trois entre 2016 et 2020

L'empreinte carbone de GRTgaz, liée à ses émissions directes (scope 1⁽⁶⁾) et indirectes (scope 2⁽⁷⁾), est majoritairement liée à l'émission de méthane (environ 60 % du total) et sous forme de CO₂ pour fournir l'énergie motrice via la compression (environ 40 % du total). GRTgaz a défini un objectif stratégique ambitieux de diviser par trois ses émissions de méthane entre 2016 et 2020. Les résultats 2019, à 13,4 Mm³, s'inscrivent dans la trajectoire de la cible 2020 avec une baisse de 57 % des rejets de méthane par rapport au niveau 2016. Les actions 2019 ont porté essentiellement sur la réduction des fuites diffuses sur le réseau et les stations de compression.

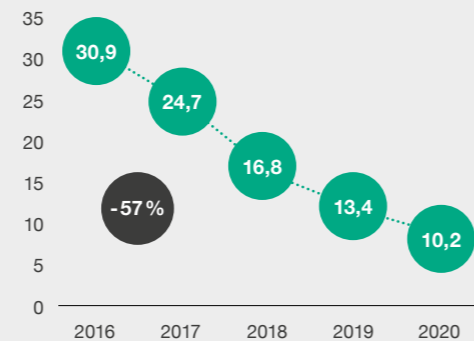
GRTgaz organise régulièrement des campagnes de détection pour éliminer les microfuites résiduelles. Des diagnostics par

Répartition des émissions 2019



Évolution des émissions depuis 2016

en millions de (n)m³



6. Les émissions directes correspondent aux émissions générées par l'activité de GRTgaz. 7. Ces émissions correspondent à la consommation d'énergie (électricité, chaleur) que l'entreprise utilise mais ne produit pas.

caméras infrarouges permettent de mesurer l'efficacité des gammes de maintenance sur les 10000 postes de réseau et de livraison incluant la détection systématique de fuites au moins une fois par an.

GRTgaz s'engage également à éviter les émissions de gaz à l'atmosphère lors d'opérations ponctuelles de maintenance. Pour réduire les émissions, GRTgaz minimise les mises à l'évent et utilise par exemple la technologie du *gas booster*, qui permet de vider le gaz emprisonné dans des tronçons de canalisations, ce qui est nécessaire pour réaliser des travaux en toute sécurité, en le réinjectant sur le réseau, dans une canalisation voisine. Le rejet à l'atmosphère est donc évité. En complément, ou pour des opérations nécessitant de purger des volumes plus faibles, la technique du brûlage est privilégiée. Elle permet de réduire par 10 l'impact sur l'effet de serre. Globalement, c'est plus de 90 % du gaz qui est récupéré lors des travaux et opérations de maintenance.

Réduire les rejets de combustion de la compression (40 % des GES)

Environ 40 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'énergie motrice utilisée via la compression. GRTgaz s'attache à réduire l'ensemble de ses consommations, à commencer par l'énergie motrice qui sert à transporter le gaz en tout point du réseau. Chaque jour, des simulations sont réalisées avec le logiciel Minopex, qui permet de configurer l'outil industriel afin de minimiser les consommations d'énergie. L'objectif est alors de piloter en temps réel les installations en minimisant les écarts à cette consommation de référence. GRTgaz utilise par ailleurs sa capacité d'arbitrage pour sa consommation énergétique sur le réseau afin d'utiliser l'énergie la moins carbonée.

Depuis 2015, les évolutions constatées sont les suivantes :

Énergie de compression (GWh énergie primaire)	2015	2016	2017	2018	2019
Gaz carburant transport	1 530	1 391	1 396	1 127	1 530
Électricité motrice (coefficient : 2,58)	1 046	1 065	1 251	1 193	1 071
Total Compression	2 576	2 456	2 647	2 320	2 601
Énergie transportée (TWh)	590	617,1	627,3	644,4	701,8

*coefficient de conversion en énergie primaire



42 %
de déchets valorisés



RÉSULTATS 2019
438 postes
convertis au zéro phyto
(contre 300 en 2018)

7
conventions
d'expérimentation
de gestion différenciée
des bandes de servitude
(contre 6 en 2019)



OBJECTIFS 2020
450 postes
convertis au zéro phyto

10
sites où sont menés
des actions de gestion
différenciée des bandes
de servitude

4.1.2. Valorisation des déchets et protection de la biodiversité

Valorisation des déchets

GRTgaz applique les réglementations relatives au tri par type de déchets, en mettant en œuvre sur ses sites trois types de tris, et en tenant à jour des registres des déchets :

- Tri tertiaire sur l'ensemble des sites tertiaires (papier, plastiques, canettes...).
- Tri industriel, notamment sur les 26 stations de compression (déchets inertes et déchets dangereux sur sites ICPE).
- Tri chantier, géré avec les contractants (bois, ferrailles, gravats, terres).

Historiquement, l'essentiel des déchets est généré par les chantiers. La diminution du nombre de grands chantiers conduit mécaniquement à une baisse significative des volumes de déchets générés par GRTgaz, et incite l'entreprise à renforcer ses efforts sur les « petits chantiers » des territoires. Un outil de gestion des déchets a été mis à la disposition des entités de GRTgaz afin d'assurer une meilleure maîtrise des opérations de gestion des déchets. Pour accompagner la démarche, un marché cadre spécifique gestion des déchets industriels et tertiaires a été mis en place avec une clause de contrôle annuel par le contractant de l'état des contenants et des dispositions fondamentales à la bonne gestion des déchets.

Les déchets non dangereux (DND) sont essentiellement constitués de matériaux extraits des fouilles des chantiers (boue, bloc de béton et gravas non souillés). Au global, 58 % des DND de GRTgaz ont été valorisés en 2019.

La forte hausse constatée sur les déchets dangereux (DD) est liée à un chantier exceptionnel sur la compression de Voisines, avec la mise en traitement biologique de 1494 tonnes de terres polluées en hydrocarbures (soit deux tiers des DD de 2019). Ce volume n'étant pas considéré réglementairement comme « valorisé » mais « en traitement », le taux de valorisation des déchets dangereux baisse à 26 % pour 2019. Au global, le taux de valorisation des déchets de GRTgaz est donc de 42 % pour 2019, en lien avec cet événement.

Quantité des déchets de GRTgaz de 2018 à 2019

Année	DND Total [tonne]	DD Total [tonne]	DND Valorisés [tonne]	DD Valorisés [tonne]
2018	26 103	1 048	19 625	402
2019	2 157	2 265	1 248	596

Hors événement exceptionnel, tel le chantier de Voisines en 2019, l'objectif est de maintenir des valorisations supérieures à 70 %. De nombreuses actions sont menées pour réduire et valoriser les déchets: tri en amont (tri sélectif), concassage des gravats et cailloux sur site, préférence donnée aux filières de recyclage, actions de maîtrise de la gestion des déchets, actions de communication interne (Semaine de la réduction des déchets, Semaine du développement durable, campagne démarche Green IT: réduction des impressions, paramétrage des copieurs), dématérialisation des factures, collectes de textile et de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) personnels (ordinateurs, téléphones fixes et mobiles, chargeurs, piles, etc.), mémo bonnes pratiques ou encore digitalisation de processus.

En matière de sensibilisation des salariés, des animations pendant la Semaine de la réduction des déchets ont été organisées. Mille salariés ont participé en territoire et au siège. Des actions ludiques ont permis de sensibiliser les salariés à cette thématique et de promouvoir le zéro déchet. L'année 2019 a été également l'occasion de mettre en test au siège une application sur mobile, « Energic », visant à accompagner et valoriser l'évolution des comportements écoresponsables au quotidien.

Protection de la biodiversité

GRTgaz s'attache à concilier l'emprise et l'entretien de son réseau, dont 8000 km de canalisations sont situés dans des espaces naturels protégés, avec la préservation et le maintien des écosystèmes. Son ambition est de faire de son réseau de transport de gaz naturel un maillage de continuités écologiques. GRTgaz a renouvelé son engagement en 2019, pour devenir « Entreprise engagée pour la nature – Act4nature France ». GRTgaz a également renouvelé sa convention avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France. À ce jour, GRTgaz a ainsi signé une convention de partenariat avec 13 parcs naturels régionaux.

L'approfondissement des travaux d'expérimentation sur l'entretien différencié des servitudes de GRTgaz (sans recours à des produits phytosanitaires) se concrétise à la fin 2019 par sept partenariats (notamment avec des Parc Naturels Régionaux). L'objectif est d'adapter les entretiens de GRTgaz aux enjeux de biodiversité locaux afin d'optimiser la contribution aux trames vertes et bleues⁽⁸⁾ des réseaux. Les contacts pris avec de nouvelles structures permettront d'atteindre 10 partenariats en 2020. GRTgaz disposera ainsi d'un retour d'expérience varié permettant de préparer l'introduction d'options d'entretiens différenciés (par exemple fauche tardive, fauche avec enlèvement) directement dans les marchés cadres de gestion des dépendances vertes.

Sur les 450 postes de livraison ou coupure prévus en 2020, 438 sites ont été convertis au zéro phytosanitaire. Après avoir testé certaines techniques pour éliminer le recours aux produits phytosanitaires qui se sont relevés décevantes, GRTgaz étudie de nouvelles solutions, comme la végétalisation choisie des sites. Cette solution pourrait permettre un bénéfice optimisé à la biodiversité : retrait des phytosanitaires et retour de la végétation. Il est à noter qu'aucun produit phytosanitaire n'est utilisé pour l'entretien des bandes de servitudes. L'entretien par fauchage des bandes de servitudes est généralisé.

GRTgaz s'appuie également sur des partenariats et sur des travaux initiés par le Club des infrastructures linéaires et de la biodiversité (Cilb) auquel appartiennent GRTgaz, RTE, SNCF réseau, VNF, Teréga, et d'autres opérateurs. C'est au travers de ce groupement que GRTgaz poursuit son soutien à la connaissance en matière d'écologie et infrastructure, ou encore cofinance des travaux de recherche en la matière.

En 2019, GRTgaz a consacré la semaine du Développement durable à la biodiversité. Autour d'une conférence animée par Gilles Boëuf, ancien président du MNHM, et de nombreux ateliers tout au long de la semaine sur les différents sites, un grand nombre de salariés de GRTgaz ont ainsi été informés de l'urgence croissante des enjeux de biodiversité, à l'approche de la COP Biodiversité, qui se tiendra à Marseille en 2020.

8. La trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification publics. Elle contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces, et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'applique à l'ensemble du territoire national à l'exception du milieu marin. 9. Que ce soient les réseaux de biométhane, d'hydrogène et ses mélanges.



10
projets d'avenir lancés sur les territoires, soit 28 projets cumulés depuis 2017



OBJECTIFS 2020
30 projets d'avenir lancés sur les territoires

4.2. L'innovation et l'accompagnement des filières au centre des initiatives de GRTgaz pour la transition énergétique

À l'écoute active de l'écosystème français et européen, GRTgaz enrichit ses activités et se positionne en facilitateur du développement des gaz renouvelables. GRTgaz est engagé dans la réussite des filières biométhane, pyrogazéification, gazéification hydrothermale, Power to Gas, hydrogène et méthanisation de microalgues. L'expertise sur le marché du gaz et l'accès aux infrastructures fait de GRTgaz un partenaire privilégié des associations professionnelles, des organismes et des entreprises du secteur. Membre de France gaz renouvelables, de l'Institut de l'économie circulaire, du Syndicat des énergies renouvelables, de l'Association française pour l'hydrogène et les piles à combustibles (Afhypac) ou encore de l'Association technique énergie environnement (Atee), GRTgaz participe à l'animation des filières françaises. Grâce à son centre de recherche RICE et à sa politique d'innovation, GRTgaz accompagne les acteurs du développement des nouvelles filières : universités et laboratoires, mais aussi start-up, PME, ETI, etc.

Afin de renforcer la cohérence de son action et sa présence auprès des acteurs des filières de gaz renouvelables, GRTgaz s'est doté d'une nouvelle organisation depuis 2019 avec la création du programme gaz renouvelables. Ce programme a vocation à animer l'activité de l'ensemble de l'entreprise avec une ambition : devenir l'opérateur de référence des réseaux multigaz⁽⁹⁾ nécessaires à la neutralité carbone en 2050. À ce titre, le programme gaz renouvelables de GRTgaz assure la supervision des projets spécifiques à chacune des filières, la communication, les affaires publiques et réglementaires, et l'animation territoriale et des parties prenantes.

L'engagement de GRTgaz pour la transition énergétique et sa présence territoriale lui permet d'accompagner les choix des collectivités territoriales comme des institutions européennes. L'entreprise entreprend des actions avec les acteurs territoriaux pour favoriser le développement des différentes filières de gaz renouvelable dans les territoires tout en contribuant au développement de réseaux intelligents (« Smart Grids »). Cette année, 10 projets d'avenir ont été lancés dans les territoires, soit 28 projets cumulés depuis 2017. Pour GRTgaz 2020, l'objectif d'atteindre 30 projets d'avenir lancés est déjà bientôt atteint.

GAZ RENOUVELABLES DES SOLUTIONS D'AVENIR POUR NOS TERRITOIRES

Pyrogazéification

La pyrogazéification permet de traiter des déchets solides aujourd'hui peu ou mal valorisés comme les plastiques, les bois usés, les pneus ou encore les combustibles solides de récupération. Elle consiste à chauffer ces déchets à très haute température (entre 800 et 1500 °C), avec peu d'oxygène, sans combustion, afin de décomposer la matière en différentes molécules gazeuses.

Méthanisation

La méthanisation permet de valoriser des matières organiques comme les effluents d'élevage, les déchets verts, les résidus de culture ou encore les biodéchets des ménages. Elle consiste en une dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène. Ce procédé produit un gaz renouvelable, le biogaz, qui peut être injecté dans le réseau après épuration, et un résidu substituable aux engrais chimiques, le digestat.

Gazéification hydrothermale

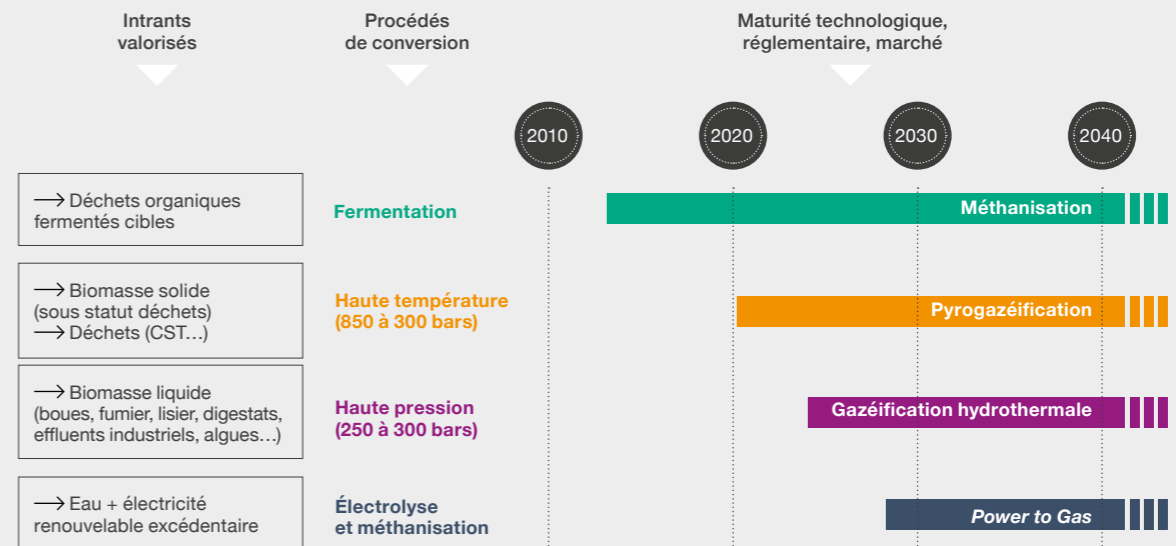
La gazéification hydrothermale permet de traiter des déchets et résidus de biomasses liquides comme les boues de station d'épuration, les effluents d'activités industrielles (papeterie, agroalimentaire...), les effluents d'élevage ou encore les digestats issus de la méthanisation. Elle consiste à chauffer à haute pression (250 à 300 bars) et à haute température (entre 400 et 700 °C) la biomasse liquide. La réaction chimique de ce procédé permet de convertir le carbone contenu dans la biomasse en gaz renouvelable riche en méthane.

Power to Gas

Le Power to Gas permet de transformer l'électricité non consommée, notamment les excédents produits par les énergies intermittentes comme l'éolien ou le solaire, pour produire de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. L'hydrogène peut ensuite soit être directement injecté dans les réseaux, soit être combiné avec du dioxyde de carbone (CO2) par un processus de méthanation, pour obtenir un méthane de synthèse injectable dans les réseaux existants.

GAZ RENOUVELABLES

Plusieurs filières de gaz renouvelables à différentes maturités sont amenées à se développer



Le parallèle peut être fait avec l'électricité où l'on retrouve différents intrants (soleil, vent, hydraulique...) et différents procédés de transformation (photovoltaïque, turbine aéro et hydro...)



162
points d'avitaillement
GNV publics en service



250
points d'avitaillement :
l'objectif GRTgaz 2020

4.2.1. GRTgaz, un acteur engagé de la filière mobilité gaz

Dans la mobilité durable, GRTgaz est un membre actif de la filière mobilité gaz. L'entreprise s'engage concrètement en faveur du gaz naturel véhicule (GNV) à la fois au niveau européen, national et territorial en nouant des partenariats avec la filière. Membre de l'Association européenne du GNV (NGVA Europe) et de l'Association française du GNV (AFGNV), GRTgaz construit avec l'ensemble des acteurs la vision 2020-2025 du développement du GNV et des infrastructures d'avitaillement nécessaires. Avec la filière, GRTgaz s'est fixé comme objectif à l'horizon 2020 de mettre en place 250 points d'avitaillement⁽¹⁰⁾. Grâce à la mise en place de partenariats industriels et à des compétences internes en matière d'ingénierie et d'expertise technique concernant la compression, GRTgaz accompagne les porteurs de projet et contribue à dynamiser la filière par la promotion d'un réseau essentiel de points d'avitaillement de gaz répondant aux besoins de tous types de véhicules.

Résultats à fin 2019: on compte 162 points d'avitaillement. Le développement des stations est en phase avec la trajectoire du plan établi en 2016, et le volume vendu par la filière a atteint 2,2 TWh. Le nombre de véhicules est lui aussi en hausse (20000 véhicules en circulation), tiré par les poids lourds (le parc a été multiplié par six en trois ans, avec 10000 PL), segment sur lequel la mobilité gaz est reconnue par les transporteurs comme la meilleure solution alternative au diesel. La loi d'orientation des mobilités (LOM), en permettant un raccordement au réseau de transport pour les stations économiquement pertinentes, devrait faciliter le raccordement de nouveaux projets sur le réseau de GRTgaz. Au-delà de la mobilité terrestre, le GNV s'impose comme une alternative parfaitement crédible aux carburants maritimes historiques. En effet, le renforcement des normes internationales sur les rejets de soufre et la volonté du secteur de vivre sa transition énergétique se traduisent par l'investissement dans des bateaux propulsés au GNL en remplacement des fiouls lourds. Ce développement devrait s'accélérer avec la mise en œuvre d'infrastructures dans nos ports.

4.2.2. GRTgaz, un acteur engagé dans le développement du biométhane

Avec un objectif affiché, dans la loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte, de 10 % de la part du gaz d'origine renouvelable consommé en France en 2030, le biométhane sera l'un des vecteurs clés de la décarbonation de l'économie française.



GNV, GNC et GNL

Le GNV ou gaz naturel véhicule est une appellation qui regroupe les véhicules GNC (gaz naturel comprimé, c'est-à-dire du gaz naturel sous forme gazeuse) et GNL (gaz naturel liquéfié).

Pourquoi le développement de la mobilité gaz est-elle une des solutions d'avenir ?

→ **Lutter contre les changements climatiques**: le GNV, c'est -25 % de CO₂ par rapport à l'essence et -10 % de CO₂ par rapport au diesel. Le GNV est 100 % renouvelable lorsqu'il est issu du biométhane (bioGNV), gaz issu de la fermentation des déchets organiques. Dès lors, en analyse de cycle de vie, la réduction du CO₂ est de -80 % par rapport au diesel.

→ **Améliorer la qualité de l'air**: les véhicules GNV disposent de la vignette Crit'Air 1, qui les autorise à circuler dans les zones à faibles émissions, y compris lorsque le diesel en est exclu.



434
GWh/an: les Capacités de
production de biométhane
raccordées au réseau



12
sites raccordés
directement au réseau
de GRTgaz



16
nouveaux sites à raccorder
au réseau GRTgaz :
objectifs GRTgaz 2020

Avec plus de 1000 projets à la fin septembre 2019 (contre 600 projets enregistrés en 2018) dans le registre des capacités pour près de 21 TWh de capacité de production annuelle, le potentiel de la filière connaît un développement important. On compte, à la fin 2019, 116 sites injectant du biométhane dans les réseaux de transport et de distribution pour 2 TWh de capacité de production annuelle.

GRTgaz s'est fixé des objectifs ambitieux dans son plan stratégique GRTgaz 2020 : réaliser 16 raccordements de biométhane sur le réseau de GRTgaz d'ici à 2020 et construire cinq installations de rebours. Pour atteindre ses objectifs, GRTgaz développe sa capacité d'étude et d'ingénierie pour, d'une part, raccorder sur son réseau les projets de production de biométhane trop importants ou trop éloignés pour se raccorder sur les réseaux de distribution et, d'autre part, pour créer des installations permettant de « remonter » le gaz des réseaux de distribution vers le réseau de transport (les rebours) afin d'accroître la capacité des réseaux de distribution à accueillir les productions de biométhane.

Résultats :

→ Au 31 décembre 2019, 2 rebours sont en activité dans le Morbihan et en Vendée⁽¹¹⁾.

→ À la fin 2019, 12 sites sont en service (contre 7 en 2018) et produiront 434 GWh/an de gaz renouvelable.

La loi Egalim (loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 - article 94) a créé le droit à l'injection. Suite au décret d'application et à la délibération de la CRE qui en précisent les modalités de mise en œuvre, GRTgaz se prépare à industrialiser les raccordements et les rebours, afin de mettre en musique le développement raisonné des réseaux nécessaires à l'intégration des volumes de biométhane prévus à la PPE, dans une optique d'optimisation économique des coûts pour la collectivité. La création du programme gaz renouvelables, en 2019, est le témoin de cette réorganisation. Elle préfigure le changement d'échelle dans la nature et le nombre des projets sur les années à venir. D'ici à 2023 et sur la base de la dynamique actuelle, GRTgaz pourrait être en mesure de raccorder 130 sites au réseau de transport.

Avec le biométhane, c'est tout l'écosystème gazier français qui évolue vers un modèle décentralisé, préparant ainsi le terrain pour l'arrivée d'autres gaz renouvelables comme l'hydrogène ou les gaz de synthèse produits par méthanation, Power to Gas ou encore pyrogazéification.

La gazéification hydrothermale, à partir de biomasse liquide

(boues, lisiers, algues...) pourrait également dans l'avenir être développée et ainsi maximiser la production d'énergie renouvelable.

4.2.3. Économie circulaire et nouveaux gaz

→ **La méthanisation** est un exemple d'outil pour développer l'économie circulaire. Les biodéchets et effluents agricoles deviennent grâce à la méthanisation une énergie renouvelable, valorisable via les réseaux de gaz, et de l'engrais naturel. D'autres bénéfices sont également apportés sous forme d'externalité positive: protection de l'eau, développement économique, résilience des exploitations agricoles et création d'emplois... GRTgaz accompagne le développement des autres filières de production de gaz renouvelables qui s'inscrivent également dans la logique de l'économie circulaire: la pyrogazéification et la gazéification hydrothermale.

→ **La pyrogazéification** permet de valoriser des déchets résiduels variés⁽¹²⁾ pour produire électricité, chaleur ou gaz injectable dans les réseaux. Cette filière traite les déchets résiduels secs non fermentescibles souvent destinés à l'enfouissement ou à l'incinération. Elle s'inscrit ainsi comme une solution pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement d'une division par deux des quantités de déchets enfouis d'ici à 2025. La pyrogazéification a atteint un stade de maturité technologique suffisant pour envisager le lancement des premières installations industrielles dans les prochaines années, avant un déploiement généralisé après 2023. À l'horizon 2028, la filière considère que le gaz injecté issu des procédés de pyrogazéification permettrait de valoriser près d'un demi-million de tonnes de déchets par an et d'injecter 1 TWh de gaz dans les réseaux.

GRTgaz est partenaire de projets phares sur le sujet et s'est notamment engagé en 2019 sur de nouveaux projets tels que Titan V ou encore, avec le Sycotm (l'agence métropolitaine des déchets ménagers), en appui de leur démarche Cométha.

¹⁰. Un point d'avitaillement est une station qui propose du GNC ou du GNL. Si la station propose du GNC et du GNL, elle compte pour deux points d'avitaillement (cette méthode est issue de la directive européenne Alternative Fuels Infrastructure (AFI)). ¹¹. Voir projet West Grid Synergy: premier démonstrateur Smart Grid européen, sous-chapitre 4.2.5. (Des réseaux énergétiques intelligents) ¹². Sous-produits agricoles secs, boues séchées, résidus de la filière bois non valorisés par ailleurs, combustibles recyclés issus d'un tri à la source lorsque ces derniers ne peuvent être valorisés en amont sous forme de matière.

→ La gazéification hydrothermale permet de convertir les déchets et biomasses liquides en gaz injectable dans les réseaux tout en récupérant les sels minéraux (phosphore, calcium, potassium...) à valeur ajoutée. Grâce à ces atouts, la technologie est ainsi capable d'apporter une solution particulièrement intéressante et efficace, aussi bien pour récupérer localement des contenus à plus haute valeur ajoutée que pour valoriser énergétiquement des déchets ou des résidus organiques liquides jusqu'à maintenant peu ou pas valorisés en particulier les effluents liquides industriels, les boues de station d'épuration ou bien encore les digestats de méthanisation dans les zones en contrainte d'épandage. La technologie est en phase de développement avec un premier pilote préindustriel en Europe par l'entreprise SCW Systems, à Alkmaar aux Pays-Bas, d'une capacité de 2 MW. GRTgaz contribue à faire connaître cette technologie prometteuse pour les territoires et a notamment publié une étude sur son potentiel en France⁽¹³⁾, en octobre 2019.

4.2.4. GRTgaz, moteur du développement de l'hydrogène

L'hydrogène est aujourd'hui un gaz couramment utilisé dans l'industrie pour la désulfuration des carburants ou la fabrication d'engrais azoté. Produit essentiellement par reformage d'hydrocarbure, cet hydrogène est responsable de l'émission de quantités importantes de CO₂. À l'avenir, l'hydrogène pourrait être produit :

→ En réduisant significativement les émissions de CO₂ en développant la capture et le stockage du CO₂ associé au reformage d'hydrocarbure par exemple.

→ À partir d'énergie renouvelable par électrolyse (*Power to Gas*) ou par gazéification de biomasse.

L'hydrogène peut être produit en particulier à partir d'électricité ce qui offre des possibilités de valorisation et de transport de grandes quantités d'énergie pour faire face aux enjeux d'intégration des énergies renouvelables intermittentes dans le mix énergétique. GRTgaz s'est positionné très tôt sur ce couplage entre le gaz et l'électricité via l'hydrogène, ce qu'on appelle le *Power to Gas*, en initiant dès 2012 le démonstrateur Jupiter 1000, dont la première pierre a été posée en décembre 2017, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), et qui a démarré ses opérations en 2019. Jupiter 1000 est l'exemple d'un projet pilote permettant de coupler les différents réseaux entre eux pour construire un système énergétique, un des axes de la feuille de route Smart Grid de GRTgaz. Le *Power to Gas* représente une solution innovante de valorisation et de stockage de l'électricité renouvelable

(vent, solaire) pour produire de l'hydrogène. Combiné à du CO₂, cet hydrogène devient du méthane de synthèse qui peut être injecté dans les réseaux, permettant ainsi de décarboner le gaz transporté et livré.

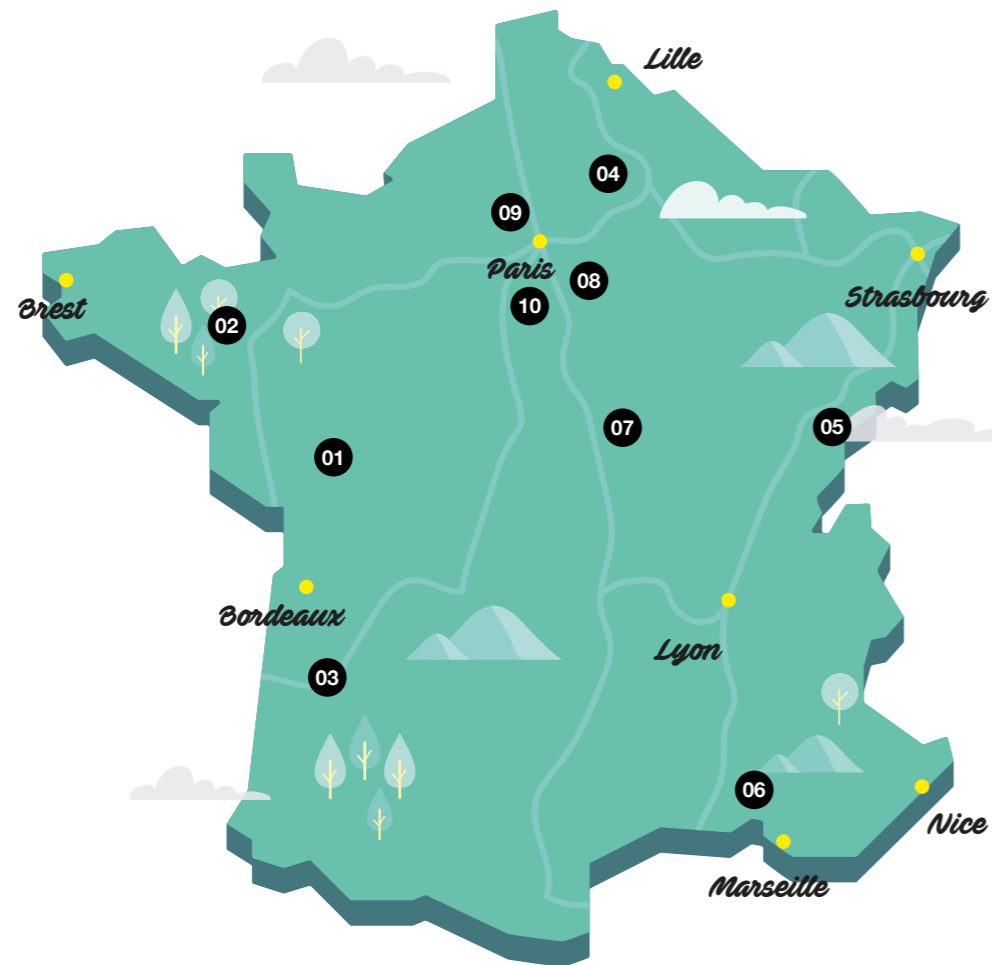
Au-delà de la démonstration technique, GRTgaz prépare les conditions pour intégrer l'hydrogène dans les réseaux de gaz : GRTgaz a ainsi piloté l'étude prévue par le plan hydrogène (dit plan Hulot) rassemblant les opérateurs d'infrastructure pour définir les conditions techniques et économiques de cette intégration. L'étude confirme qu'il est possible d'intégrer un volume significatif d'hydrogène dans le mix gazier d'ici à 2050 avec des coûts limités d'adaptation des infrastructures. Pour des volumes d'hydrogène injecté jusqu'à 40 TWh et en fonction de différents scénarios de déploiement, les coûts d'adaptation s'échelonnent entre 1 et 8 €/MWh soit un montant très faible au regard des coûts de production de l'hydrogène. Ces perspectives reposent sur une utilisation de trois familles de solutions, en fonction de la part d'hydrogène dans le gaz : mélange hydrogène-autres gaz renouvelables, méthanation (méthane de synthèse à partir d'hydrogène et de CO₂) et déploiement d'infrastructures 100 % hydrogène par conversion d'ouvrages gaziers existants ou création de nouveaux réseaux. GRTgaz a également lancé en 2019 un groupe de travail sur l'injection d'hydrogène dans les réseaux. Rassemblant les opérateurs d'infrastructures, les organismes publics, les associations de collectivités et les associations professionnelles, ce groupe de travail vise à établir des procédures adaptées au raccordement des producteurs et à l'injection du gaz de synthèse ou de l'hydrogène qu'ils produisent dans les meilleures conditions. GRTgaz a déjà enregistré près de dix demandes d'études en 2019 pour une injection sur le réseau pour lesquelles de premières études de pré-faisabilité ont été faites ou sont en cours. Ces demandes pourraient déboucher à terme sur des injections sur le réseau, complémentaire des injections de biométhane pour tendre vers la neutralité carbone.

Soucieux de préserver la sécurité des réseaux et de s'assurer de l'absence d'effets négatifs chez les consommateurs actuels de gaz, un exercice de pré-identification des zones propices à l'injection d'hydrogène en mélange sera en particulier initié à destination des porteurs de projets d'injection.

¹³. Conditions techniques et économiques d'injection d'hydrogène dans les réseaux de gaz naturel, 2019.



CARTE DE FRANCE DES 10 PROJETS D'AVENIR



01

Projet de méthanation biologique à Combrand (études signées avec Soregies et Gazteam entre autres)

02

Pacte biogazier breton signé début septembre

03

Schéma directeur GNV en Nouvelle-Aquitaine en 2020

04

Projet Microalgues avec UTC Compiègne, UniLaSalle Beauvais et le conseil régional des Hauts-de-France

05

Projet de pyrogazéification dans le cadre des fiches actions et engagements Post-Fessenheim

06

Étude hydrogène avec le pôle de compétitivité Capenergies en région Paca

07

Étude Acajou sur le maillage des stations GNV en Bourgogne-Franche-Comté (avec la région)

08

Schéma d'avitaillement GNV en Île-de-France avec la RATP

09

Étude « Avitaillement gaz axe Seine » : projet Avicafe (Voies navigables de France pilote, GRTgaz, Haropa, Banque des territoires) pour la réalisation de l'étude stratégique d'avitaillement gaz (GNV, GNL, H2) intermodal (maritime, fluvial, routier) sur l'axe Seine

10

Partenariat pyrogazéification avec le Sycotm (plus gros syndicat d'Europe) et le Siaap

ZOOM SUR 6 PROJETS

ÉTUDE HYDROGÈNE AVEC CAPENERGIES SUR LA RÉGION PACA

Territoire Rhône-Méditerranée

Cette étude a permis de qualifier, quantifier, cartographier les installations et projets hydrogènes situés dans la région. Un partenariat a également été signé avec Durance, Luberon, Verdon Agglomération pour le projet HyGreen dédié à la production et au stockage d'hydrogène vert sur ce territoire.

LE PROJET COMÉTHA, L'INNOVATION EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE VALORISATION DES DÉCHETS ET DES EFFLUENTS EN ÎLE-DE-FRANCE

Territoire Val de Seine

GRTgaz a conclu un contrat de partenariat avec le Sycotm dans le cadre du projet Cométha. Le Sycotm et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) ont lancé un projet de traitement commun des boues issues de la dépollution des eaux usées et de la fraction organique résiduelle des ordures ménagères. Dans ce cadre, GRTgaz et le Sycotm vont partager leur expertise à la fois sur la transformation des boues d'épuration et des déchets ménagers en gaz renouvelables et sur le couplage des filières de gaz renouvelables (méthanisation et pyrogazéification). À terme, l'objectif est de valoriser une partie des 7 500 tonnes quotidiennes de déchets ménagers d'Île-de-France gérées par le Sycotm en une énergie durable et transportable dans les réseaux de gaz, dans une logique d'économie circulaire.

AVANCÉES DU PROJET WEST GRID SYNERGY

Trois territoires interconnectés

Le projet West Grid Synergy, lancé en 2017, est le premier démonstrateur Smart Grid européen pour le gaz au service des territoires. Il se déploie sur trois territoires interconnectés par le même réseau de transport de gaz, répartis sur trois départements en Bretagne et Pays de la Loire. L'objectif de West Grid Synergy est de démontrer la faisabilité d'un territoire 100 % gaz vert en adaptant les infrastructures et les solutions de pilotage et d'exploitation des réseaux de gaz. Deux avancées majeures ont marqué l'année 2019. Les deux postes de rebours de Pouzauges et Pontivy ont été mis en service entre novembre et décembre 2019. Des capteurs communicants (IOT) ont été installés sur le réseau de Mauges Communauté pour faire remonter en temps réel des informations de pression et de qualité gaz du réseau. Ces données viendront enrichir la modélisation du réseau réalisée par l'équipe RICE (R&D) de GRTgaz afin d'optimiser le fonctionnement du système à l'interface des réseaux de transport et de distribution.

PROJET ALGUES 4 BIOMÉTHANE (MICROALGUES)

Territoire Nord-Est

GRTgaz a lancé en 2019, avec six partenaires industriels et académiques dont l'université UniLaSalle et l'université de technologie de Compiègne (UTC), un projet visant à mettre au point un procédé de « codigestion » mêlant des déchets solides de type fumier bovin avec des microalgues cultivées dans des bioréacteurs. La culture de microalgues nécessite seulement de la lumière et du CO₂. Son mélange avec des coproduits plus classiques permet d'envisager une production de biogaz à grande échelle.

UN SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL GNV EN NOUVELLE-AQUITAINE

Territoire Centre Atlantique

La région Nouvelle-Aquitaine soutient le développement du bioGNV notamment via un appel à projets visant à financer, d'une part, les projets de stations délivrant du bioGNV et d'autre part, les véhicules s'engageant contractuellement avec les stations soutenues par la Région. Afin de permettre la bonne planification des projets de stations et donner de la visibilité aux transporteurs intéressés par ce carburant alternatif au diesel, GRTgaz a mobilisé les gestionnaires de réseaux de gaz de la région (Teréga, GRDF et Régaz) au sein de l'Association française du gaz Sud-Ouest pour réaliser un schéma régional GNV. Il prévoit le développement de 100 stations publiques d'ici à 2035.

PUBLICATIONS OPEN DATA

L'initiative Open data réseaux énergies (Odré), lancée en janvier 2017 par RTE et GRTgaz, a pour objectif de proposer en un lieu unique des jeux de données multiénergies, multiopérateurs, multiéchelles afin de faciliter l'élaboration et l'évaluation des politiques énergétiques territoriales et d'encourager le développement d'activités économiques. Les jeux de données gaz-électricité sont mis à disposition sur Odré de manière homogène et cohérente pour faciliter leur exploitation. La pédagogie associée à la mise à disposition de données est un axe de travail essentiel pour GRTgaz.

<https://opendata.reseaux-energies.fr/>



99,9 %
de disponibilité
des données sur
Open data réseaux
énergies (Odré)



8,76 heures
soit un maximum de
8,76 heures d'interruption
annuelles ou de
43,2 minutes par mois



83 %
de TPE et PME parmi
les nominés aux Challenges
Open Innovation



1
seul projet a fait l'objet
d'un recours en justice
en 2019

Ces zones seront étendues progressivement en cohérence avec les résultats des actions de R&D et le remplacement des équipements. GRTgaz s'est ainsi rapproché en 2019 de la société Catalyse pour développer un revêtement permettant de protéger les canalisations du réseau de transport des effets de l'hydrogène. GRTgaz travaille également sur des solutions de protection des consommateurs de gaz comme des membranes permettant de séparer l'hydrogène du méthane avant sa consommation.

4.2.5. Des réseaux énergétiques intelligents

La transition écologique et son impact sur le système énergétique amènent à repenser la valeur des réseaux dans un monde décarboné. GRTgaz travaille donc à être un acteur responsable de cette transition par la conception de nouvelles installations pour maximiser l'insertion des énergies renouvelables décentralisées. Dans ce contexte, le Smart Grid (ou réseau intelligent) peut être considéré comme le mariage du numérique et des infrastructures énergétiques, et plus globalement comme la rencontre entre les transitions numérique et énergétique. GRTgaz a lancé en 2016 son programme Smart Grid, dont la feuille de route a été revue en 2018 et a fait l'objet en 2019 d'un examen de trois différents pilotes par la CRE :

→ West Grid Synergy⁽¹⁴⁾ : 1^{er} démonstrateur Smart Grid européen pour le gaz, projet d'avenir lancé en 2017.

→ Jupiter 1000⁽¹⁵⁾ : 1^{er} démonstrateur français de Power to Gas, projet d'avenir lancé en 2017.

→ Tenoré⁽¹⁶⁾ : démonstrateur de récupération d'énergie de compression par production d'électricité.

4.2.6. Open Innovation

Depuis 2016, GRTgaz ouvre son processus d'innovation participative à l'externe : c'est l'Open Innovation Factory. L'objectif est de trouver des réponses innovantes aux problématiques de nos métiers. En trois ans, 16 partenariats ont été signés avec des PME, TPE, start-up, ETI, laboratoires et écoles. Ces lauréats ont ainsi pu déployer leurs solutions au sein de GRTgaz et se rapprocher d'autres acteurs du secteur, tout en voyant leur visibilité augmenter.

En 2019, différentes problématiques ont été adressées. Nous pouvons citer à titre d'exemple les nouvelles missions qui ont été proposées aux entreprises, reflet des enjeux de GRTgaz pour :

→ Participer au développement du gaz naturel véhicule (GNV) en France.

→ Poursuivre nos engagements pour le respect de l'environ-



nement en valorisant la chaleur issue de nos turbines à gaz.
→ Garantir la sécurité industrielle sur nos sites (marquage, smartphones pour zones Atex (ATmosphère EXplosive), déconsignation des robinets).
→ Intégrer le numérique et la data (relève des compteurs, IA, etc.).

Concrètement, cela se traduit par la mise en place de plusieurs dispositifs d'Open Innovation faisant appel à l'écosystème innovant de GRTgaz (pôles de compétitivité, incubateurs, clusters, CCI, etc.) et se concrétise par des partenariats noués depuis 2016 afin de breveter, développer et tester les solutions sélectionnées. **En 2019, parmi les nominés aux Challenges Open Innovation, on compte 83 % de TPE, PME et start-up.**

14. <https://smile-smartgrids.fr/fr/les-projets/nos-projets/west-grid-synergy.html>

15. <https://www.jupiter1000.eu/>

16. <https://www.flexgrid.fr/projet/tenore/>

Un développement en concertation avec les parties prenantes

Avec plus de 32 548 km de canalisations, GRTgaz couvre une très grande partie du territoire français. Ses activités et ses chantiers contribuent à renforcer la sécurité et l'alimentation énergétique des territoires et sont sources d'importantes retombées économiques. Les relations nouées avec les territoires permettent également de valoriser des projets axés sur le développement des énergies renouvelables. Pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, GRTgaz souhaite poursuivre son développement en lien avec les projets et les besoins énergétiques de ses clients et des territoires, dans une démarche de concertation et de dialogue avec ses parties prenantes.

5.1. Intégration et acceptabilité des ouvrages à l'échelle des territoires en concertation avec les acteurs locaux

Pour répondre aux besoins du marché et renforcer la sécurité d'approvisionnement, GRTgaz est amené à construire de nouveaux gazoducs ou à adapter son réseau.

L'année 2018 marque la fin d'une période d'investissements élevés et de grands chantiers, validés par la Commission de régulation de l'énergie, au service de la fluidification du marché français du gaz. En 2019, l'activité s'est ainsi recentrée autour des projets de plus petite échelle :

→ Les déviations de canalisations, induits par l'aménagement du territoire.

→ L'adaptation des réseaux et leurs connexions pour accueillir les gaz renouvelables (exemple : le biométhane).

→ La mise en conformité des installations.

Certains chantiers ont des impacts sur les territoires et conduisent GRTgaz à engager des démarches de concertation avec les parties concernées. Elles sont formalisées par un processus de gestion des impacts et des relations avec les parties prenantes, qui est mis en œuvre à chaque fois qu'un projet le nécessite. Selon les projets, les processus d'enquête administrative et d'enquête publique sont mis en œuvre, GRTgaz s'attache ainsi à obtenir l'avis de chaque partie prenante avant de réaliser les ouvrages pour une meilleure intégration et acceptabilité du projet. Depuis quelques années, on observe une montée des contestations, par le biais d'associations de riverains, de groupements « zadistes » ou s'appuyant sur des associations environnementalistes contre certains grands projets. **En 2019, un projet en a fait l'objet : le projet de centrale électrique de Landivisiau.** Ce

dernier nécessitant une adaptation du réseau gazier breton, la déclaration d'utilité publique* des infrastructures gazières correspondantes a été remise en cause. Ce nouveau contexte souligne l'importance pour GRTgaz d'entretenir la concertation tant au niveau local qu'auprès des acteurs nationaux de l'environnement et de la société civile. Par ailleurs, le projet Eridan, qui faisait également l'objet d'un recours, a été arrêté, les perspectives de demandes ne justifiant plus le projet Eridan tel qu'initialement envisagé.

GRTgaz pose majoritairement ses ouvrages en terrains privés. De la sorte, les propriétaires ou exploitants de terrains sont concernés au premier chef par ces chantiers linéaires pouvant occuper des largeurs de terrain de 15 à 40 m lors des travaux, pendant des périodes variant de trois mois à un an environ. Au gazoduc est ensuite associée une servitude *non aedificandi, non sylvandi* (interdisant les constructions et les arbres de plus de 2 m) s'étendant le long de la canalisation sur une largeur variant, après la pose, de 5 à 20 m. Aux travaux de construction proprement dits peuvent s'ajouter le diagnostic archéologique, voire des fouilles archéologiques de plus longue durée. Ces occupations donnent lieu à la reconstitution des terrains à l'identique via des états des lieux avant et après travaux, y compris les systèmes fonctionnels, type drainages, fossés, haies etc. Les exploitants agricoles concernés par ces occupations sont indemnisés via des conventions qui s'appuient sur un accord entre GRTgaz et la profession agricole (FNSEA, APCA) nommé « protocole national agricole » et régulièrement mis à jour.

L'acceptabilité des projets passe par la démarche ERC (éviter, réduire, compenser). Les secteurs les plus sensibles ne peuvent toujours être évités, ce qui conduit à la mise en œuvre de mesures compensatoires qui portent notamment sur l'environnement mais dont les effets ne peuvent souvent être appréciés que sur le long terme. Ces engagements sont négociés avec des organismes habilités, et, lorsqu'ils relèvent de la préservation de la biodiversité, doivent être présentés au Conseil national de la protection de la nature (CNPN), qui émet un avis. Cet avis est susceptible d'être repris dans le cadre d'arrêtés préfectoraux s'imposant sur de longues durées à GRTgaz, jusqu'à plusieurs dizaines d'années : « Arrêté de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées et de leurs habitats ». GRTgaz a créé un programme de pilotage de ces engagements, qui sont contrôlés par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Pour assurer ses engagements, GRTgaz



6 %
Taux d'emploi* de personnes handicapées, soit 7 recrutements en CDD réalisés et 4 stagiaires et intérimaires en situation de handicap accueillis



25,6 %
Taux de féminisation



79/100
Index égalité hommes-femmes



7,31 %
Taux d'alternance, soit 150 recrutements



85 %
des collaborateurs ayant répondu au baromètre social recommanderaient GRTgaz comme un bon employeur

noe des partenariats avec divers organismes reconnus tels que les conservatoires d'espaces naturels, certaines associations environnementales (LPO) et a passé un contrat de suivi sur le long terme avec CDC Biodiversité.

5.2. Une politique sociale responsable

La diversité, le développement des carrières et l'écoute des salariés sont des axes forts de la politique sociale de GRTgaz. Quatre objectifs en faveur de la diversité sont ainsi inscrits dans le cadre du contrat d'intéressement: la formation des managers sur la thématique diversité, le recrutement de salariés reconnus comme travailleurs handicapés en CDI et CDD, le taux de féminisation de l'alternance et le taux de féminisation en CDI.

5.2.1. Handicap

GRTgaz accompagne tous ses collaborateurs en situation de handicap grâce à la Mission handicap Hagir qui met en œuvre des actions pour garantir leur intégration et leur maintien dans l'emploi.

L'année 2019 a été marquée par la négociation du nouvel accord en faveur de l'intégration et pour l'égalité des chances tout au long de la vie professionnelle des personnes en situation de handicap 2019-2021, signé le 11 juin 2019 par deux organisations syndicales représentatives. Cet accord ouvre de nouveaux droits notamment pour l'accompagnement en fin de carrière.

Sept correspondants de la Mission handicap sont en place dans toutes les directions.

GRTgaz déploie d'importants efforts de formation et de sensibilisation, en particulier auprès des managers, pour faciliter l'intégration des collaborateurs en situation de handicap. Les résultats en constante progression démontrent la dynamique d'intégration existante au sein de l'entreprise.

En 2019, 7 recrutements en CDD ont été réalisés et 4 stagiaires et intérimaires en situation de handicap ont été accueillis (contre 8 au total en 2018). On compte pour l'année 2019, 99 salariés (contre 91 salariés en 2018) en situation de handicap. L'indice global de travail de personnes handicapées 2019 sera stable (disponibilité mars 2020), avec un résultat de 6 % pour 2018.

5.2.2. Égalité hommes-femmes

GRTgaz encourage et s'efforce d'améliorer la mixité de l'emploi dès le recrutement et tout au long du parcours professionnel, y compris dans les domaines techniques.

Un bilan de l'accord collectif, relatif à l'égalité professionnelle hommes-femmes 2016-2018, a été réalisé en 2019. On observe une progression globale. Un accord transitoire sur l'égalité professionnelle a été signé le 19 août 2019 par les 3 organisations syndicales représentatives. Ce nouvel accord fixe de nouvelles cibles par établissement et il est prévu qu'il soit suivi en 2020 d'un accord triennal dont la négociation débutera après la mise en place des CSE.

Afin de valoriser la mixité dans l'entreprise, le réseau de femmes de GRTgaz, les Elles du réseau, créé en 2010, met en œuvre des actions ciblées comme: des ateliers de développement, des visites de sites industriels ou encore des courses solidaires. Le partenariat avec l'association Elles Bougent mobilisent 32 salariées de GRTgaz en tant que marraines dans de nombreux événements auprès des étudiantes pour leur faire découvrir les métiers de techniciennes et d'ingénieurs.

Actuellement, les femmes représentent 26 % de l'effectif statutaire, 37 % des alternants et 27 % des membres du Comex. L'index de l'égalité femmes-hommes, issu de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, vise à réduire les inégalités de rémunération injustifiées en introduisant pour la première fois une obligation de résultat pour les entreprises. En 2018, GRTgaz a obtenu un résultat de 79 points sur 100, soit 4 points au-dessus du seuil minimal fixé par le gouvernement et nécessitant dans ce cas, l'élaboration d'un plan correctif.

5.2.3. Promotion de la diversité au sein de l'entreprise

GRTgaz a continué ses actions en matière de diversité notamment auprès des jeunes publics. En 2019, GRTgaz a travaillé avec l'association Crée ton avenir afin de proposer des stages pour des groupes de jeunes de troisième. L'objectif pour GRTgaz est double: présenter les métiers de GRTgaz, et notamment l'accès aux métiers techniques auprès des jeunes filles, et mettre en situation professionnelle les jeunes. Cette initiative a été primée au Challenge Open Innovation 2019. Par ailleurs, GRTgaz a mené en 2019 une démarche de renouvellement de son Label Diversité avec l'Afnor, dont l'obtention a été confirmée au tout début de l'année 2020.

5.2.4. Engagement de GRTgaz pour l'alternance

L'alternance représente un enjeu clé pour GRTgaz. Intégrer un alternant, c'est assurer la transmission des savoirs acquis par les salariés, favoriser l'emploi des jeunes et préparer l'avenir. En 2019, on compte 150 recrutements en alternance, soit 7,31 %.

Développement des collaborateurs GRTgaz mène une politique active d'accompagnement de ses collaborateurs tout au long de leur carrière et permet à chacun d'entre eux d'exprimer leur potentiel dans les meilleures conditions. L'entreprise favorise le développement de ses collaborateurs par l'accès à de multiples possibilités de formation et à la mobilité fonctionnelle et géographique au sein de l'entreprise, et des groupes Engie, SUEZ et des entreprises de la branche des industries électriques et gazières. En 2019, GRTgaz a travaillé à la refonte du cursus de formation à destination de l'ensemble des managers, avec une focalisation sur le développement des softs skills. **Au total, 86 373 heures de formation ont été délivrées auprès de 2 519 salariés en 2019.**

5.2.5. Plan d'action consécutif aux résultats du baromètre social de 2018

GRTgaz réalise un baromètre social périodiquement afin de suivre l'évolution de la perception par les salariés de leur entreprise, de sa stratégie et de son management. L'enquête de 2018 a souligné que **85 % des répondants recommanderaient GRTgaz comme un bon employeur**. Certaines tendances observées, ont été cependant moins satisfaisantes au regard des ambitions du projet d'entreprise GRTgaz 2020. Le Comex a donc souhaité aller plus loin dans l'analyse et donner en 2019 la parole à des groupes de salariés volontaires. Une dizaine de groupes d'expression et de parole ont ainsi été organisés de mars à mai 2019 dans les territoires afin de suivre l'évolution de la perception des salariés sur l'entreprise, sa stratégie et son management.

Les enseignements tirés de cette phase d'écoute approfondie se traduisent aujourd'hui par un plan d'action autour de cinq grandes familles d'actions, déployé à partir du second semestre 2019 en réponse aux attentes qui se sont exprimées: le besoin de faciliter la prise de décision au plus près du terrain, de renforcer l'animation collective, d'améliorer la coopération, la transversalité et aussi de mieux refléter l'ensemble des forces qui font notre collectif.

5.2.6. Les relations sociales en 2019

En 2019, de nombreuses réunions avec les représentants des salariés ont eu lieu: six séances de comité central d'entreprise, huit séances d'IC CHSCT et de l'IC conventionnelle. Plusieurs négociations d'importance ont été réalisées en 2019, dont le nouvel accord en faveur de l'intégration et pour l'égalité des chances tout au long de la vie professionnelle des personnes en situation de handicap 2019-2021, et l'accord relatif au cadre de mise en place des comités sociaux et



17
réunions de Concertation gaz



98 %
global de satisfaction clients

économiques (CSE) et du CSE central au sein de GRTgaz SA et à leurs prérogatives. Au total, 11 accords ont été signés en 2019 et deux sont en cours de négociation.

5.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients

Les clients de GRTgaz sont regroupés en quatre typologies⁽¹⁷⁾: les clients expéditeurs, les clients industriels, les clients distributeurs et les clients producteurs et injecteurs de gaz renouvelables.

Deux dispositifs sont en place pour être au service de la concertation et de la satisfaction clients:

→ «Concertation Gaz».

→ Le baromètre de satisfaction clients.

5.3.1. Une concertation permanente entre les gestionnaires de réseaux de transport et les acteurs du marché: «Concertation Gaz»

Conformément à la délibération de la CRE relative aux instances de concertation sur les règles d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel, publiée le 18 septembre 2008, GRTgaz et Teréga coprésident un dispositif commun de concertation avec l'ensemble des acteurs du marché: «Concertation Gaz». Elle réunit des représentants des utilisateurs des réseaux de transport de gaz naturel (fournisseurs, traders, industriels, producteurs d'électricité à partir de gaz naturel et opérateurs d'infrastructures adjacentes) et la CRE. Ce dispositif renforce la démarche d'écoute des clients déjà engagée par les transporteurs de gaz naturel. En 2019, le dispositif Concertation Gaz a réuni 17 fois les acteurs du marché autour de divers thèmes liés à l'offre et au fonctionnement du marché⁽¹⁸⁾.

¹⁷. Pour plus d'informations sur les clients, le lecteur pourra se référer au sous-chapitre 1.3. (Nos clients et leurs attentes). ¹⁸. Pour plus d'information, voir <https://www.concertationgaz.com/>

* Pourcentage reflétant notre déclaration Agefiph (prise en compte des achats externes et des majorations pour certains types de contrats et/ou handicaps).

5.3.2. Un réseau de transport au service de la satisfaction clients

La qualité de service fait partie des engagements de GRTgaz dans son contrat de service public. Le baromètre de satisfaction clients permet de la mesurer annuellement sur les aspects suivants : site Internet, SI commercial et portail client, offres et services proposés, gestion des travaux, relation commerciale, respect du code de bonne conduite, et l'image globale de GRTgaz.

Les résultats du baromètre portant sur la période de mi-2018 à mi-2019 révèlent qu'au global 98 % des clients ont une bonne image de GRTgaz et sont satisfaits (96 % sur la période mi-2017 à mi-2018)

GRTgaz donne également la parole aux nouveaux clients avec la création de groupes de travail portant sur l'injection hydrogène, la pyrogazéification ou encore le biométhane afin d'animer les acteurs et dynamiser de nouvelles filières d'avenir.



Zoom sur la disponibilité des portails au service des clients

Les informations que GRTgaz met à la disposition de ses clients, notamment sur Trans@ctions et SmartGRTgaz, sont importantes pour la réalisation de leurs activités. GRTgaz veille à ce que les portails client aient une haute disponibilité : celle-ci est restée supérieure à 99,5 % sur les 3 dernières années.

Taux de disponibilité moyen annuel des portails utilisateurs et des plateformes publiques de données

Taux portail T@ = 99,96 %	Taux Smart = 99,93 %
Taux portail T@ = 99,93 %	Taux Smart = 99,96 %
Taux portail T@ = 99,75 %	Taux Smart = 99,89 %

Deux programmes ont été lancés en 2019 afin de renforcer la satisfaction client : un programme portant sur le renforcement de la culture client au sein de GRTgaz et l'autre portant sur la refonte des systèmes des portails clients.

5.4. Une relation pérenne avec les fournisseurs

GRTgaz veille à travers ses engagements, déclinés dans sa politique achat, à développer une relation pérenne avec ses fournisseurs.

5.4.1. Les Business Reviews : un outil de pilotage de la relation avec les fournisseurs stratégiques de GRTgaz, depuis 2015

Les Business Reviews sont des temps d'échange entre les acheteurs, les prescripteurs et les fournisseurs stratégiques de GRTgaz, permettant d'évoquer les actualités et les grandes orientations stratégiques de chacune des sociétés, les perspectives en termes de business pour l'année à venir afin d'offrir de la visibilité au fournisseur, les pistes de performances identifiées par les parties, ou encore le bilan de l'année écoulée avec un partage du retour d'expérience des directions bénéficiaires de GRTgaz et du fournisseur.

Pour l'année 2019, c'est 143 fournisseurs stratégiques, représentant 85 % du montant des achats, pour lesquels GRTgaz a mis en place des Business Reviews annuelles afin de renforcer le dialogue.

5.4.2. Le baromètre fournisseurs : un outil de mesure de la qualité de la relation de GRTgaz avec ses fournisseurs

GRTgaz s'assure tous les deux ans de mesurer la satisfaction de ses principaux fournisseurs dans le cadre d'un baromètre fournisseurs en vue de considérer des pistes d'amélioration dans la relation. Le baromètre fournisseurs, réalisé en

2019 auprès de 213 fournisseurs, confirme un bon niveau de satisfaction de la collaboration avec GRTgaz, exprimé par les fournisseurs par une note moyenne de 7,7/10, en légère amélioration.

5.4.3. Les engagements responsables de la politique achats de GRTgaz

Un engagement auprès du secteur du travail protégé et adapté GRTgaz vise à encourager l'insertion et la réinsertion professionnelle en réalisant une partie de ses achats auprès du secteur du travail protégé et adapté (STPA). La direction achats de GRTgaz s'est ainsi fixé comme objectif pour 2019 de réaliser 1,5 million auprès du STPA soit 25 % de plus que la réglementation.

Résultats 2019 : ces achats s'élèvent à 1,55 million d'euros, dont une partie directement réalisée par les entreprises de Facility Management Bouygues Entreprises et Services et Spie à la demande de GRTgaz.

Un engagement pour respecter les délais de paiement, notamment auprès des petites structures

95 % des factures de GRTgaz sont payées dans les délais. GRTgaz incite les fournisseurs et notamment les petites structures à utiliser le reverse factoring. Ce programme permet aux fournisseurs de GRTgaz d'obtenir rapidement et simplement le paiement anticipé de leurs factures avant la date d'échéance, à des conditions de financements de privilégiés. GRTgaz assure également un suivi permanent et pérenne des entreprises susceptibles d'être en situation de dépendance par rapport à elle (>30 % du CA auprès de GRTgaz). Vingt-cinq fournisseurs ont ainsi dû faire l'objet d'un suivi attentif en 2019, contre 38 en 2017. Enfin, et comme développé au sous-chapitre 3.3. (Un opérateur de transport indépendant et éthique), GRTgaz a mis en place depuis 2018 un dispositif de due diligence éthique des fournisseurs, ainsi qu'une charte éthique fournisseurs.

5.5. Promotion de l'image du gaz auprès des parties prenantes

La politique de communication de GRTgaz a comme objectif de renforcer l'influence de GRTgaz auprès des parties prenantes (décideurs nationaux et territoriaux, clients...) et de pérenniser la place du gaz dans le mix énergétique à travers deux démarches complémentaires :

→ La communication institutionnelle de GRTgaz portant la notoriété et la réputation de GRTgaz à travers des réalisations



80 %
de décideurs territoriaux (baromètre notoriété/image) considèrent que le gaz a un rôle dans la transition énergétique



74 %
de décideurs territoriaux (baromètre notoriété/image) considèrent que GRTgaz est utile à la transition énergétique

et des actions de l'entreprise.

→ La campagne de communication « Le Gaz. L'Énergie des Possibles » portant la promotion du gaz à travers des initiatives portées par une multitude d'acteurs.

5.5.1. Mesurer la perception du rôle du gaz et la place de GRTgaz dans la transition énergétique auprès des décideurs territoriaux

En 2019, le 5^e baromètre notoriété/image de GRTgaz, a été réalisé auprès d'un échantillon de 600 décideurs. Les principaux résultats sont les suivants :

→ 80 % des décideurs territoriaux considèrent que le gaz a un rôle dans la transition énergétique. Le gaz renouvelable arrive en 4^e position des sources d'énergie qui participent à la transition énergétique pour les répondants à l'enquête (80 % des citations) derrière l'hydraulique (89 %), l'éolien (89 %) et le solaire (96 %) et devant l'hydrogène (75 %).

→ 74 % des décideurs territoriaux (baromètre notoriété/image) connaissant GRTgaz considèrent que l'entreprise est utile à la transition énergétique contre 10 % qui pensent que non et 16 % qui ne se prononcent pas.

5.5.2. Promotion des gaz verts

En 2019, GRTgaz a poursuivi sa campagne de communication « Le Gaz. L'Énergie des Possibles » à travers une approche d'interpellation autour de trois grands événements : le Salon international de l'agriculture (SIA), le salon Viva Technology et le Salon des maires et des collectivités locales. Pour chacun de ces temps forts, GRTgaz a développé des « expériences gaz renouvelables » originales et innovantes, associant des acteurs tiers qui s'engagent concrètement pour faire avancer la transition énergétique avec l'énergie gaz, afin d'impacter plus fortement l'opinion des décideurs et du grand public.

Le Biogaz Café au Salon international de l'agriculture : ce lieu visait à sensibiliser les visiteurs du salon aux atouts de la méthanisation, une solution énergétique et environnementale d'avenir pour la profession agricole et les territoires. Et, pour la première fois, à l'initiative de GRTgaz, une partie des effluents d'élevage du Salon international de l'agriculture a été valorisée sous forme de gaz renouvelable sur le site de Thoiry Bioénergies, l'unité de méthanisation du parc zoologique de Thoiry. Sur le Biogaz Café, GRTgaz a accueilli et sensibilisé plus de 10000 visiteurs pendant la durée du salon en leur proposant de déguster un café qui « donnait deux fois plus d'énergie » puisque le marc de café était lui aussi destinée à être méthanisé.

Au Salon Viva Technology, deux procédés innovants, la méthanisation et la pyrogazéification, ont été présentés à travers une expérience inédite sur le stand Unigy, une start-up fictive et éphémère créée pour l'occasion. Derrière ce nom, l'initiative de GRTgaz consistait à révéler et soutenir une filière française d'avenir (start-up, PME, collectivités, acteurs des déchets, pôles de compétitivité, industriels), la French Gas Tech, engagée dans le développement d'une nouvelle génération de gaz renouvelables ou bas carbone, produits localement, pour accélérer la transition écologique.

L'objectif de cette communication a été double :

→ Montrer que les solutions pour transformer les déchets en énergie sont accessibles dès maintenant avec l'émergence d'une nouvelle génération de gaz renouvelables ou bas carbone.

→ Mettre en visibilité la French Gas Tech, un écosystème français d'entreprises innovantes qui développent des solutions de valorisation alternatives à l'enfouissement ou à l'incinération des déchets envahissants, pour mettre en œuvre concrètement la transition écologique et l'économie circulaire au cœur des territoires.

5.5.3. Salon des maires et des collectivités locales : la toute première publicité organique pour sensibiliser les acteurs des territoires aux défis environnementaux

Entièrement fabriquée avec des matières organiques (déchets, restes alimentaires...), cette affiche « vivante » a été transformée en biogaz à l'issue du salon, récupérée par l'entreprise Moulinot et méthanisée pour produire du gaz renouvelable. L'objectif de cette initiative de GRTgaz a visé à interpeller les visiteurs du salon sur les bénéfices induits mais souvent encore méconnus des voies de valorisation du contenu des poubelles des déchets ménagers et des atouts de la méthanisation.

5.5.4. Présence médiatique de GRTgaz

En 2019, la visibilité médiatique de GRTgaz a atteint un niveau jamais enregistré depuis la création de GRTgaz avec 1211 retombées dans la presse écrite, le web et l'audiovisuel. La presse régionale, la presse en ligne et la presse spécialisée concentrent les trois quarts de la couverture dont GRTgaz fait l'objet. 36 % des retombées sont entièrement consacrées à l'entreprise GRTgaz (-1 point par rapport à 2018) tandis que 36 % également sont directement reliées à une action proactive de GRTgaz (+1,5 point par rapport à 2018), notamment en lien avec la transition énergétique et les gaz renouvelables.



5.6. Le Conseil des parties prenantes

GRTgaz s'est doté d'un Conseil des parties prenantes en 2016 destiné à mieux intégrer les attentes de la société et les enjeux de la RSE. Mis en place en 2016, il réunit avec le directeur général et le secrétariat général et la RSE :

→ Gilles Bœuf, président du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et membre du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité auprès du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

→ Claude Conrad, directeur Affaires publiques énergie France, Solvay.

→ Olivier Dauger, président de France gaz renouvelables et vice-président de la FNSEA.

→ Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBTB.

→ Pascale Hebel, directrice du département consommation du Credoc.

→ Nicolas Imbert, directeur exécutif de Green Cross France & Territoires.

→ Bertrand Petit, président fondateur Innocherche.

→ Blanche Segrestin, présidente de la chaire « Théorie de l'entreprise » à Mines ParisTech.

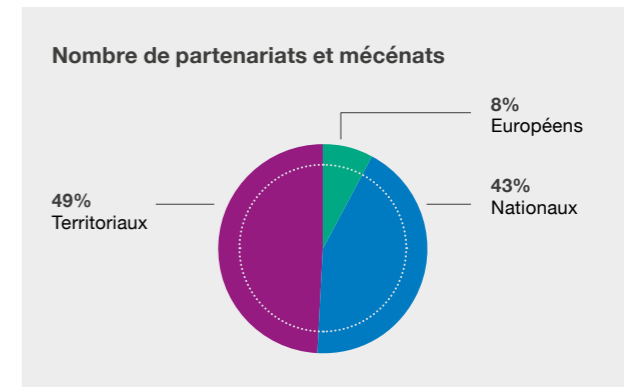
→ Jean-Arnold Vinois, conseiller politique énergétique européenne.

Le conseil se tient deux fois par an en présence du directeur général, du secrétaire général et du responsable RSE de GRTgaz. Cette instance apporte au directeur général de GRTgaz une expertise complémentaire sur la perception des activités de l'entreprise par l'externe et la compréhension du monde dans lequel elle évolue.

En 2019, le Conseil des parties prenantes s'est réuni à deux reprises, et a notamment travaillé sur la préparation de la formulation de la raison d'être de GRTgaz. Quatre parties prenantes du CPP se sont également prêtées à l'exercice d'évaluer la DPEF 2018 de GRTgaz afin d'identifier les points forts et ses axes d'amélioration.

5.7. Des partenariats et mécénats au service de notre stratégie et de notre écosystème

Pour son fonctionnement quotidien et en particulier l'entretien de relations mutuellement profitables avec ses parties prenantes, GRTgaz adhère ou construit des partenariats et mécénats avec d'autres organisations de toutes natures, en



se positionnant en mécène de certaines d'entre elles ou en adhérent à des associations professionnelles, groupements, clusters... Les partenariats, mécénats ou adhésions conclus par GRTgaz ont deux motivations possibles. Ils peuvent être conclus dans le but de contribuer aux missions ou métiers de GRTgaz, ou bien être conclus en vue de la mise en œuvre de l'engagement de GRTgaz dans la responsabilité sociale d'entreprise, telle que définie dans la charte correspondante, en vue de répondre à des enjeux partagés avec les parties prenantes comme l'environnement, l'ancrage territorial, la transition énergétique et les gaz renouvelables, l'impact social favorable de GRTgaz. C'est ainsi que 255 engagements sous forme d'adhésions, partenariats et mécénats ont été comptabilisés en 2019, pour plus de 40 % directement dans les territoires. Certains d'entre eux ont été évoqués à titre d'illustration dans les pages précédentes. On peut également noter en 2019 le renouvellement de partenariats avec le monde agricole (FNSEA et Chambres d'agriculture), Régions de France ou encore la Fédération des parcs naturels régionaux. GRTgaz a également noué des partenariats avec deux think tanks spécialisés sur les questions de l'énergie: La Fabrique écologique et Passages-ADAPes. Ces engagements auprès des différentes familles de parties prenantes et des enjeux stratégiques de GRTgaz ont représenté près de 2,7 millions d'euros en 2019.

Table de correspondance des enjeux à risques et des opportunités de GRTgaz dans la DPEF

Thématiques	Enjeux à risque	Chapitres concernés dans la DPEF
Gouvernance	Mission de service public	1.2. Nos missions
	Éthique des affaires	3.3. Un opérateur de transport indépendant et éthique
	Conformité réglementaire	3.1.1 La sécurité industrielle et la santé-sécurité des collaborateurs et de nos prestataires
	Réputation et communication	5.5. Promotion de l'image du gaz auprès des parties prenantes
Social	Santé et sécurité au travail	3.1.1. La sécurité industrielle et la santé-sécurité des collaborateurs et de nos prestataires
Environnement	Empreinte carbone et émissions GES	4.1.1. La réduction de l'empreinte carbone de GRTgaz
	Transition énergétique et ENR	4.2. L'innovation et l'accompagnement des filières au centre des initiatives de GRTgaz pour la transition énergétique
Innovation	Développement service client numérique (data)	5.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients
	Nouveaux usages du gaz	4.2. L'innovation et l'accompagnement des filières au centre des initiatives de GRTgaz pour la transition énergétique
	Smart Grid et Data	4.2.5 Des réseaux énergétiques intelligents
	Efficience économique du service rendu	3.2. Un opérateur efficient pour assurer la pérennité du réseau
Sociétal	Sécurité du réseau	3.1.1. La sécurité industrielle et la santé-sécurité des collaborateurs et de nos prestataires
	Intégration et acceptabilité des ouvrages	5.1. Intégration et acceptabilité des ouvrages à l'échelle des territoires en concertation avec les acteurs locaux
	Satisfaction client et concertation	5.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients
	Dialogue avec les parties prenantes	5. Un développement en concertation avec les parties prenantes
	Sécurité des systèmes d'information	3.1.2. La sécurité des systèmes d'information
Thématiques	Opportunités	Sous-chapitres
Environnement	Traitement des déchets	4. 1. 2 Valorisation des déchets et protection de la biodiversité
	Consommation et efficacité énergétique	4.1.1 La réduction de l'empreinte carbone de GRTgaz
	Protection de la biodiversité	4.1.2. Valorisation des déchets et protection de la biodiversité
Sociétal	Open Innovation	4.2.6. Open Innovation

Annexe méthodologique

Cette déclaration de performance extrafinancière présente la démarche de GRTgaz en matière de responsabilité sociétale d'entreprise, ainsi que les informations extrafinancières répondant aux exigences des articles L. 225-102-1 et R. 225-105-1 à R. 225-105-3 du code de commerce.

Le périmètre de la déclaration de performance extrafinancière de GRTgaz couvre le périmètre France. D'un point de vue financier, GRTgaz produit deux jeux de comptes :
 → Des comptes sociaux pour la société juridique GRTgaz SA en normes françaises qui correspondent à l'obligation légale (ils sont arrêtés en assemblée générale ordinaire) et qui sont déposés au greffe du tribunal de commerce (publication). C'est dans ce cadre que nous réalisons notre rapport de gestion (en normes sociales donc) qui est intégré à la DPEF.
 → Des comptes consolidés pour le groupe GRTgaz (GRTgaz et ses filiales) en normes IFRS qui correspondent à une obligation contractuelle : ces comptes sont à destination de nos actionnaires mais ne sont pas publiés et ne correspondent à aucune obligation légale.

En effet, compte tenu de la 3^e Directive, Elengy remonte les informations financières nécessaires à la production de comptes consolidés sans que GRTgaz ait un droit de regard direct sur la gestion courante de l'entreprise. La filiale Elengy n'est donc pas incluse dans le périmètre de la DPEF de GRTgaz SA.

La filiale Deutschland GRTgaz, en charge de l'exploitation d'un actif régulé en Allemagne, n'est de même pas intégrée dans cet exercice 2019.

Les indicateurs RSE sont collectés par le responsable RSE pour le périmètre France. Chaque indicateur est remonté au responsable RSE par les contributeurs couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Concernant les thématiques demandées par l'article R. 225-105-1 du code de commerce français, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable ont été jugées comme non pertinentes pour GRTgaz. En effet, les activités de l'entreprise ne sont pas en lien avec la production, la commercialisation ou la distribution de produits alimentaires.

Un protocole de reporting est formalisé.

Pour l'exercice 2019, les procédures de reporting des indicateurs extrafinanciers ont fait l'objet d'une vérification externe par un organisme tiers indépendant, Grant Thornton.

Rapport de l'organisme tiers indépendant

En sa qualité d'organisme tiers indépendant de la société GRTgaz, accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-1080, le cabinet Grant Thornton a réalisé un audit de vérification portant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-avant la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Les travaux de Grant Thornton ont permis de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :
 → la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
 → la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Les conclusions de l'organisme tiers indépendant sont les suivantes :

« Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel. »

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 06 mars 2020

L'organisme tiers indépendant
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Vincent Frambourt
Associé



Tristan Mourre
Directeur



Cet audit a été réalisé par
Grant Thornton, accrédité
COFRAC n°3-1080



Connecter les énergies d'avenir

Conception et réalisation :  - Crédits photos : couverture Éric Avenel, Cécric Helsly et Vincent Krieger, Pages intérieures : Hamid Azmoun, Benjamin Béchet, Christophe Boulze, Grégory Brandel, Nicolas Dohr, Franck Dunouau, Jean-Denis Izou, Arnaud Joron, Bruno Paget.

Données financières de GRTgaz

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	2019 ⁽¹⁾	2018 ^{(1) (2)}	2017 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	2 275	2 298	2 045
Achats	(538)	(570)	(307)
Charges de personnel	(391)	(379)	(321)
Amortissements, dépréciations et provisions	(614)	(565)	(497)
Impôts et taxes	(109)	(107)	
Autres produits / charges opérationnels	14	11	(242)
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel	638	687	679
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2	6	4
Résultat opérationnel courant y compris MtM opérationnel et quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	640	693	683
Pertes de valeur	0	(1)	1
Effets de périmètre	0	0	(10)
Autres éléments non récurrents	(50)	(9)	(19)
Résultat des activités opérationnelles	591	683	655
Charges financières	(119)	(119)	(209)
Produits financiers	8	25	20
Résultat financier	(111)	(94)	(189)
Impôts sur les bénéfices	(154)	(199)	(51)
RÉSULTAT NET	325	389	415

(1) Les données présentées au 31 décembre 2019 ont été établies selon la nouvelle présentation du compte de résultat adoptée par le Groupe. Les données comparatives au 31 décembre 2018 ont été reclassées en conformité avec cette nouvelle présentation.

(2) Données non retraitées du fait de la méthode de transition retenue pour l'application de la norme IFRS 16.

Bilan consolidé au 31 décembre

En millions d'euros	2019	2018 ⁽³⁾	2017 ⁽³⁾
Immobilisations incorporelles nettes	237	230	225
Goodwills	172	172	172
Immobilisations corporelles nettes	9 211	9 247	9 316
Instruments financiers dérivés	0	0	0
Actifs de contrats	0	0	0
Autres actifs financiers	72	24	31
Participations dans les entreprises associées	79	91	98
Autres actifs non courants	0	10	7
Impôts différés actifs	22	19	19
Actifs non courants	9 793	9 791	9 867
Instruments financiers dérivés	0	1	1
Créances commerciales et autres débiteurs	44	24	35
Actifs de contrats	225	257	265
Stocks	98	85	96
Autres actifs financiers	2	2	3
Autres actifs courants	107	111	102
Trésorerie et équivalents de trésorerie	213	438	274
Actifs courants	689	918	776
TOTAL ACTIF	10 482	10 709	10 643

En millions d'euros	2019	2018 ⁽³⁾	2017 ⁽³⁾
Capitaux propres part du Groupe	3 280	3 505	3 754
Participations ne donnant pas le contrôle	86	85	94
Capitaux propres	3 366	3 591	3 848
Provisions	818	705	649
Emprunts à long terme	4 394	4 560	4 361
Autres passifs non courants	0	19	0
Passifs d'impôts différés	886	913	900
Passifs non courants	6 097	6 198	5 910
Provisions	19	12	15
Emprunts à court terme	349	158	204
Instruments financiers dérivés	4	1	0
Fournisseurs et autres créanciers	325	418	400
Passifs de contrats	10	14	39
Autres passifs courants	313	317	227
Passifs courants	1 019	921	885
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	10 482	10 709	10 643

(3) Données publiées au 31 décembre 2018 non retraitées du fait de la méthode de transition retenue pour l'application de la norme IFRS 16 et de l'interprétation IFRIC 23
 NB : les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux.

GRTgaz

Siège social :
 Immeuble Bora - 6, rue Raoul-Nordling
 92277 Bois-Colombes Cedex
 Tél. 01 55 66 40 00

www.grtgaz.com



Connecter les énergies d'avenir

6 rue Raoul Nordling 92277 BOIS COLOMBES Cedex www.grtgaz.com
SA au capital de 620 424 930 euros - RCS Nanterre 440 117 620